

URIOPSS



*Pays de  
la Loire*



# FORMATIONS

# 2017

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS



Prévoyance

Santé

Épargne



## CHORUM, la seule mutuelle 100% dédiée aux acteurs de l'économie sociale et solidaire

**CHORUM accompagne et protège les salariés de l'ESS** à travers une offre **prévoyance, santé, épargne et ingénierie sociale**.

**CHORUM s'engage pour la qualité de vie au travail de ses adhérents et assurés.** Comment ? En mettant à leur disposition une **équipe d'experts** en prévention santé au travail et un **service d'accompagnement social** dédié.



[www.chorum.fr](http://www.chorum.fr)

*Premier service  
d'accompagnement social*

[chorum-facilit.fr](http://chorum-facilit.fr)

*Le centre de ressources et d'action  
pour l'emploi de qualité*

[chorum-cides.fr](http://chorum-cides.fr)



# ÉDITO

L'offre de formation de l'URIOPSS Pays de la Loire évolue et s'élargit chaque année pour s'adapter aux demandes individuelles ou collectives.

Nous vous proposons pour la première fois un certain nombre de formations communes conçues avec l'UNIOPSS et l'ensemble des autres URIOPSS. Cela vous permettra de bénéficier du meilleur des expertises de votre union régionale interfédérale et de ses partenaires, mais aussi de celles de l'ensemble du réseau national.

Vous le savez, l'ancrage territorial de l'URIOPSS constitue une valeur ajoutée reconnue et incontournable. Son offre s'inscrit elle aussi en proximité, au plus près de vos demandes et de vos spécificités.

*En sollicitant l'URIOPSS Pays de la Loire, vous faites le choix de formations et de services au plus près des réalités régionales et tenant compte des déclinaisons régionales des politiques publiques.*

Alors n'hésitez pas, faites appel à votre URIOPSS !

**Patrick MARTIN**  
Président



**Anne POSTIC**  
Directrice




## SOMMAIRE

**Pour vos formations,  
choisissez le réseau  
UNIOPSS-URIOPSS**

p.4

**Offre de formations 2017**

p.5

**Présentation formateurs**

p.8

**Sommaire  
chronologique**

p.61

**Informations pratiques**

p.62

**Bulletin d'inscription**

p.63

# POUR VOS FORMATIONS, CHOISISSEZ LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS !

*Implanté sur l'ensemble du territoire, le Réseau Uniopss-Uriopss unit les associations, des secteurs sanitaire, social et médico-social pour développer les **solidarités**.*

*La force de notre réseau est d'apporter des **réponses adaptées** au plus près des besoins et attentes des adhérents grâce à une **analyse transversale** des politiques publiques nationales et territoriales et à une **expertise technique** dans tous les domaines d'activités.*



## NOTRE VALEUR AJOUTÉE

**Une offre de formation adaptée** aux acteurs privés non lucratifs et aux secteurs sanitaire, social et médico-social, qui s'appuie sur :

- ◆ **Une connaissance fine** des enjeux territoriaux des différents secteurs
- ◆ **Une double-approche : technique et politique.**
- ◆ **Une anticipation** des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes

**Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur** qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (conseillers techniques des Uriopss, juristes, responsables de formation...), proposant :

- ◆ De permettre aux **salariés** d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles
- ◆ D'aider les **bénévoles** à s'engager et exercer leurs missions
- ◆ De mettre en place des **prestations sur-mesure**, adaptées à tout type de demandes grâce à des **formations Intra-établissements**
- ◆ De faciliter l'accès à la formation par une **offre commune proposée partout en France** (y compris dans les DOM)

**C'est aussi une opportunité d'échanger avec d'autres associations, fondations, mutuelles,... et d'être ainsi partie prenante de la force du réseau.**

### 2015

**914**  
formations  
réalisées

**8 564**  
personnes  
formées

**93 782**  
heures  
stagiaires

**265**  
formateurs  
mobilisés

# OFFRE DE FORMATIONS 2017

## PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE



### L'offre du réseau en région

▲ Coopération et regroupement	9 février 2017	280 €		p. 11
▲ S'approprier les clés de la Responsabilité Sociétale et Environnementale dans le secteur associatif	7 mars 2017	280 €		p. 12
▲ Gouvernance associative, pouvoirs et responsabilités	24 mars 2017	280 €	<b>NOUVEAU</b>	p. 13
▲ Élaborer sa stratégie associative	12 oct. 2017	280 €		p. 14



### En plus, dans votre Uriopss !

▲ Construire gérer ses relations presse	9 mars 2017	280 €		p. 15
▲ Protection de l'enfance : évolution du dispositif suite à la loi du 14 mars 2016	21 mars 2017 28 sept. 2017	280 €	(2 sessions)	p. 16
▲ Appels à projet : enjeux et outils pour les associations	31 mars 2017	280 €		p. 17
▲ Associations de solidarité : approche des programmes européens	25 avril 2017	280 €	<b>NOUVEAU</b>	p. 18
▲ L'évaluation (interne/externe) au cœur de la démarche d'amélioration continue	15 mai 2017	280 €		p. 19
▲ Associations de solidarité : rendre son projet européen éligible	7 nov. 2017	280 €	<b>NOUVEAU</b>	p. 20
▲ Elaborer un plan de communication	19 et 20 oct. 2017	560 €		p. 21
▲ Les politiques de lutte contre les exclusions	23 nov. 2017	280 €		p. 22

## DROIT SOCIAL



### L'offre du réseau en région

▲ Maîtriser les fondamentaux en droit social dans le secteur associatif, identifier les principaux pièges et prévenir les risques	2 et 3 mars 2017	560 €		p. 24
▲ Les instances représentatives du personnel	28 et 29 mars 2017	560 €	<b>NOUVEAU</b>	p. 25
▲ Sécuriser et accompagner la rupture du contrat de travail	30 mars 2017	280 €		p. 26
▲ Optimiser la gestion des congés payés et des jours fériés	6 avril 2017	280 €		p. 27
▲ Actualiser ses techniques de paie	4 et 16 mai et 6 juin 2017	840 €	<b>NOUVEAU</b>	p. 28
▲ CDD, temps partiel : un focus indispensable pour une bonne utilisation de ces différentes formes de travail	11 mai 2017	280 €		p. 29
▲ Gestion et aménagement du temps de travail	24 nov. 2017	280 €		p. 30

# RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT



## L'offre du réseau en région

Recruter : de la présélection des candidats à l'intégration du salarié	21 mars 2017	280 €	p. 32
Entretiens annuels, entretiens professionnels	28 avril 2017	280 €	p. 33
Cadre intermédiaire aujourd'hui : prendre sa fonction et se positionner	30 et 31 mai 2017	560 €	p. 34
Gérer les tensions et conflits au sein d'une équipe de travail	1 et 2 juin 2017	560 €	<b>NOUVEAU</b> p. 35
Se doter d'outils de pilotage RH pour mieux anticiper les évolutions dans sa structure	7 sept. 2017	280 €	<b>NOUVEAU</b> p. 36
La BDES : les obligations de mise en œuvre et de gestion	19 oct. 2017	280	<b>NOUVEAU</b> p. 37



## En plus, dans votre Uriopss !

Animer les équipes dans un contexte de changement	3 avril 2017 et 29 mai 2017	560 €	p. 38
L'équipe - Atteindre la cohérence dans le respect des différences	8 et 9 juin 2017	560 €	p. 39
Politique ressources humaines et implication des cadres	16 nov. 2017	280 €	p. 40
Construire et accompagner une démarche de prévention des risques psycho-sociaux	27 et 28 nov. 2017	560 €	p. 41

# GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION



## L'offre du réseau en région

Élaborer le compte administratif : de la procédure à la mise en pratique	8 février 2017	280 €	p. 43
Le plan pluriannuel de financement : comprendre ses mécanismes pour mieux le construire	15 mai 2017	280 €	p. 44
Mettre en œuvre l'analyse financière	22 et 23 juin 2017	560 €	p. 45
Élaborer le budget prévisionnel de son établissement ou de son service	26 juin 2017	280 €	p. 46
Concevoir les tableaux de bord et indicateurs adaptés à son activité dans le secteur médico-social	14 sept. 2017	280 €	p. 47
Maîtriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS	18 et 19 déc. 2017	560 €	p. 48



## En plus, dans votre Uriopss !

L'EPRD : la nouvelle tarification "à la ressource" ou passer du cycle budgétaire "traditionnel" à un cycle budgétaire contractualisé	30 janvier 2017	280 €	<b>NOUVEAU</b> p. 49
Le régime fiscal et social des associations gérant des établissements sanitaires et médico-sociaux	29 sept. 2017	280 €	p. 50
Contrat de séjour et règlement de fonctionnement	21 nov. 2017	280 €	p. 51

# PRATIQUES PROFESSIONNELLES



## L'offre du réseau en région

<ul style="list-style-type: none"> <li>Le secret professionnel et le partage d'informations dans l'intervention sociale et médico-sociale</li> </ul>	<b>13 juin 2017</b>	300 €	<b>p. 53</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>La culture de la bientraitance dans le secteur associatif : des repères à la mise en oeuvre</li> </ul>	<b>2,3 et 9 oct. 2017</b>	840 €	<b>p. 54</b>



## En plus, dans votre Uriopss !

<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement en fin de vie et du deuil</li> </ul>	<b>13, 20 et 27 mars 2017</b>	840 €	<b>p. 55</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Impulser une démarche participative avec les personnes en situation de fragilité</li> </ul>	<b>14 mars 2017</b>	280 €	<b>p. 56</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le stress et prévenir l'usure professionnelle</li> </ul>	<b>27 mars 2017</b>	280 €	<b>p. 57</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'alimentation au service du "prendre soin" et de la bientraitance</li> </ul>	<b>20 juin 2017</b>	280 €	<b>NOUVEAU p. 58</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mieux gérer son temps et ses priorités</li> </ul>	<b>9 et 10 oct. 2017</b>	560 €	<b>p. 59</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Articuler la place des parents et des professionnels : les contours juridiques de l'autorité parentale</li> </ul>	<b>17 oct. 2017</b>	280 €	<b>p. 60</b>

En fonction de vos besoins,  
toutes ces formations peuvent être proposées en INTRA.

**CONTACTEZ-NOUS !**

[secretariat.dir@uriopss-pdl.asso.fr](mailto:secretariat.dir@uriopss-pdl.asso.fr)

# POUR VOUS ACCOMPAGNER LES INTERVENANTS URIOPSS

## Isabelle ARIAUX

Titulaire du titre de Formatrice / Responsable pédagogique et du DU gérontologie, développe et anime des formations depuis 15 ans. Consultante expérimentée dans le domaine des relations humaines plus particulièrement la gestion de l'accueil, du temps, des relations soignants/soignés. Elle tire profit de son expérience de cadre technicienne dans le domaine médico-social, diverses entreprises privées et au sein de l'éducation nationale en tant qu'ingénieur d'études.

## Catherine AUDIAS

Détentrice d'un DESS "Ressources humaines et droit social" ainsi que d'un master "Management des structures de l'Action Sociale". Après quelques années d'expérience dans le domaine du conseil au sein du réseau UNIOPSS et URIOPSS, elle exerce aujourd'hui comme formateur-consultant. Elle intervient pour l'URIOPSS dans les domaines du droit social, des ressources humaines ainsi que pour les enjeux de la gouvernance associative.

## Cathy BELLEC

Titulaire d'un master 2 Psychologie sociale "Evaluations et interventions psychologiques". Possède une expérience de 18 ans dans le milieu associatif. Conseillère technique en stratégies associatives à l'URIOPSS Pays de la Loire, elle accompagne notamment des démarches d'amélioration continue de la qualité, projets stratégiques des adhérents et de coopération.

## Delphine CAILLON-LOGER

Diététicienne nutritionniste, titulaire du BTS diététique, elle intervient auprès d'EHPAD, multi accueil, Institut de cancérologie, CHU, conseil départemental. Diplômée en sociologie, elle aborde chaque suivi nutritionnel dans son ensemble, en tenant compte du parcours et du contexte de la personne ou de l'établissement qui la sollicite.

## Véronique DOR

Titulaire d'un DEA de sociologie du Travail "insertion sociale et professionnelle des personnes vulnérables" de l'EHESS et d'un Certificat professionnel niveau II "chargée de Europe, enjeux, financements et projets européens" en 2015. Conseillère technique pendant 25 ans à l'Uriopss Paca et Corse, elle bénéficie d'une expertise au sein du réseau Uniopss-Uriopss en matière de vie associative. Elle intervient aujourd'hui comme formatrice-consultante spécialisée dans la gouvernance associative et les projets stratégiques des associations de solidarité, dont les projets européens.

## Sandrine EPAILLY

Titulaire d'une Maitrise en droit privé et d'un master en Ressources Humaines. 19 ans d'expérience dans le domaine de la paie et de l'administration du personnel, en entreprise et cabinet comptable. Actuellement responsable expertise sociale au sein d'un cabinet d'expertise comptable. Domaines d'intervention : Management d'équipe, veille juridique et sociale, animation de formation en interne et externe, audits règlementaires et paie, audit organisationnel et gestion/accompagnement du changement.

## Anne-Cécile FOURRAGE

Titulaire d'une maîtrise de Droit Privé et d'un Master en Ingénierie et Gestion des Interventions Sociales, elle anime le secteur Personnes âgées / Personnes en situation de handicap / Aide à domicile au sein de l'URIOPSS Pays de la Loire. Elle propose aux adhérents un soutien technique et un relais politique au sein des différentes instances du territoire. Elle anime des commissions et groupes de travail nécessaires à l'information, à l'échange et à la mutualisation des pratiques entre adhérents.

## Véronique HENO

Formatrice en relations humaines et relation d'aide dans le domaine des soins palliatifs. Elle est titulaire d'un diplôme universitaire sur le deuil et d'un diplôme de praticienne de la relation d'aide rogérienne. Ses thèmes d'interventions s'articulent autour de l'accompagnement à la fin de vie et du deuil, de la personne âgée dépendante ainsi que de la relation à l'autre.

## Elodie JEAN

Titulaire d'un DESS Droit de la Santé et d'une maîtrise de droit social, Mme Jean est avocate au barreau de Nantes. Son domaine d'intervention prioritaire est le droit de la santé et le droit de l'action sociale et des familles. Ses domaines de compétences sont le droit des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, le droit des patients et des usagers, les responsabilités des établissements et des professionnels de santé.

## François JUNI

Diplômé d'HEC (MBA). Diplômé de l'Institut d'études politiques. Commissaire aux comptes, diplômé d'expertise comptable, spécialiste des établissements sociaux et médico-sociaux. Ancien directeur financier d'un groupe d'EHPAD, chargé d'enseignement à l'Université d'Angers.

---

### Vincent LEFEVRE

Responsable d'un cabinet d'accompagnement managérial, il est titulaire d'un DESS Ressources humaines. Il a exercé pendant plusieurs années en tant que RRH avant la création de son cabinet.

---

### Luc MAUDUIT

Consultant en gestion associative, membre du réseau UNIOIPSS-URIOPSS, il forme les associations du secteur social et médico-social et s'appuie sur ses différentes expériences professionnelles pour les accompagner notamment dans les domaines de la gestion, tarification, comptabilité.

---

### Florence MOULINIER

Titulaire d'une maîtrise en Droit des Affaires, mention droit social. Conseillère technique URIOPSS Pays de la Loire, elle informe et conseille au quotidien les adhérents sur les questions de droit social et droit des associations et anime des formations sur ces thématiques.

---

### Jean-Luc POISSON

Ingénieur Agronome spécialisé en environnement et développement durable, évaluateur EFQM (management de la qualité). Consultant et formateur depuis 2005 en cabinet conseil, il intervient notamment pour l'URIOPSS sur des démarches de diagnostics, d'analyses de risques, d'approches processus et d'amélioration continue. Depuis 2006, il accompagne les adhérents de l'URIOPSS des Pays de la Loire à la mise en place de leurs démarches d'évaluation interne, conformément à la Loi 2002-2, en privilégiant les approches participative, transversale et pluridisciplinaire.

---

### Olivier RABILLOUD

Consultant formateur, est partenaire de l'URIOPSS depuis plusieurs années. Intervient en démarches projet, démarches qualité et missions d'organisation ou de réorganisation et possède une expérience reconnue dans l'accompagnement de ces démarches auprès des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

---

### Isabelle ROBERT

Titulaire d'un DESS Ingénierie de projets de coopération et d'un diplôme universitaire d'ingénierie de développement local. Expérience de solidarité à l'international et dans des municipalités. Conseillère technique à l'URIOPSS Pays de la Loire sur le secteur de la lutte contre les exclusions depuis mars 2015

---

### Amandine ROUFFIAT

Titulaire d'un DEA de sociologie du droit, elle anime le secteur Petite enfance - Enfance - Famille Jeunesse au sein de l'URIOPSS Pays de la Loire. Elle accompagne les adhérents de ces secteurs sur l'actualité, les enjeux et les questions techniques et juridiques. Elle intervient également à l'université d'Angers dans le cadre du Master Professionnel Interventions Sociales. Elle siège dans les commissions de sélections d'appels à projets.

---

### Christian ROUX

Psychosociologue - Titulaire d'un DESS en psychologie du travail et psychologie sociale. Est habilité IPRP auprès de la CARSAT Pays de la Loire.

---

### Isabelle RUISSEAU

Documentaliste et chargée de communication au sein de l'URIOPSS Pays de la Loire, titulaire d'une licence d'histoire et d'un certificat professionnel "responsable de communication", elle réalise des formations sur l'élaboration de plan de communication.

---

### Séverine SALAFIA

Titulaire d'un diplôme universitaire en ressources humaines et d'un master 2 en politiques sociales et de santé publique. Conseillère technique au sein de l'URIOPSS Pays de la Loire, ses domaines de compétences s'articulent autour des spécificités RH du secteur associatif.



# PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE



## L'offre du réseau en région

▲ Coopération et regroupement	9 février 2017	280 €		p. 11
▲ S'approprier les clés de la Responsabilité Sociétale et Environnementale dans le secteur associatif	7 mars 2017	280 €		p. 12
▲ Gouvernance associative, pouvoirs et responsabilités	24 mars 2017	280 €	<b>NOUVEAU</b>	p. 13
▲ Élaborer sa stratégie associative	12 oct. 2017	280 €		p. 14



## En plus, dans votre Uriopss !

▲ Construire gérer ses relations presse	9 mars 2017	280 €		p. 15
▲ Protection de l'enfance : évolution du dispositif suite à la loi du 14 mars 2016	21 mars 2017 28 sept. 2017	280 €	(2 sessions)	p. 16
▲ Appels à projet : enjeux et outils pour les associations	31 mars 2017	280 €		p. 17
▲ Associations de solidarité : approche des programmes européens	25 avril 2017	280 €	<b>NOUVEAU</b>	p. 18
▲ L'évaluation (interne/externe) au cœur de la démarche d'amélioration continue	15 mai 2017	280 €		p. 19
▲ Associations de solidarité : rendre son projet européen éligible	7 nov. 2017	280 €	<b>NOUVEAU</b>	p. 20
▲ Elaborer un plan de communication	19 et 20 oct. 2017	560 €		p. 21
▲ Les politiques de lutte contre les exclusions	23 nov. 2017	280 €		p. 22

TOUTES CES FORMATIONS  
PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES  
EN INTRA



# COOPÉRATION ET REGROUPEMENT

## Objectifs

La loi 2002.2, et plus récemment la loi HPST, ont prévu de renforcer les actions de coopération au sein du secteur social et médico-social et avec le secteur sanitaire. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'économies d'échelle mais pas seulement...

A travers cette formation, vous apprendrez à :

- ▶ **Connaître les bases de la coopération**
- ▶ **Positionner votre situation dans l'environnement et identifier ce qui vous amène à coopérer**
- ▶ **Identifier les formes de coopération soit par mutualisation en gardant son statut, soit par regroupement**

## Programme

- ▶ **Approche globale de la coopération**
  - Définition de la coopération
  - Evolution de l'environnement institutionnel et les orientations des pouvoirs publics
- ▶ **Se préparer à la construction d'une alliance ou d'un partenariat renforcé**
  - Le projet associatif et sa stratégie
  - Clarifier son mode de gouvernance
  - Les différentes formes de projet d'alliance
- ▶ **Bien Construire et réaliser le projet d'alliance : les facteurs clés**
  - La primauté d'un projet d'une alliance
  - Une analyse partagée de l'environnement
  - Les nouvelles modalités de gouvernance
  - La volonté de travailler en commun
  - Le financement des démarches de coopération
- ▶ **Définir des principes méthodologiques :**
  - Les différentes étapes préalables

### Date(s) :

9 février 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Coût :

- ▶ Salariés : 280 €
- ▶ Bénévoles : 130 €

### Public :

Dirigeants salariés et dirigeants bénévoles

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Méthode interactive sollicitant la participation des stagiaires
  - ▶ Alternance de repérages théoriques et/ou méthodologiques, études de cas, travaux de groupes...
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenantes :

- ▶ Cathy BELLEC
- ▶ Florence MOULINIER

# S'APPROPRIER LES CLÉS DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

## Objectifs

Les associations de solidarité ont un rôle économique et social important dans la société. Elles sont des acteurs clés du développement durable dont la prise en compte devient incontournable de nos jours.

Les objectifs de la formation sont de :

- ▶ Comprendre les concepts et enjeux du développement durable et de la RSE
- ▶ Connaître les clés et les approches de mise en œuvre
- ▶ Savoir communiquer et valoriser une démarche de RSE

## Programme

- ▶ Contexte : concepts, définition et principes du Développement Durable et de la RSE
- ▶ Les enjeux de la RSE pour le secteur (sanitaire, social et médico-social) et ses établissements / services
- ▶ Les évolutions réglementaires
- ▶ Articulation entre démarche RSE et démarche qualité
- ▶ Les thèmes de la RSE : gouvernance, environnement, partenariats, ressources humaines et usagers
- ▶ Les différentes approches pour la mise en œuvre d'une démarche RSE
- ▶ Communication interne (BDU : Bases de Données Unique) et externe (rapport RSE)

### Date(s) :

7 mars 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Coût :

- ▶ Salariés : 280 €
- ▶ Bénévoles : 130 €

### Public :

Directeurs d'établissements/  
services, administrateurs

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Apports théoriques
  - ▶ Apports méthodologiques
  - ▶ Echanges d'expériences
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenant :

- ▶ Jean-Luc POISSON



# GOUVERNANCE ASSOCIATIVE, POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

## Objectifs

- ▶ Permettre aux dirigeants bénévoles d'administrer l'association par une visibilité et un partage des logiques de responsabilités et des pouvoirs
- ▶ Clarifier les rôles et les fonctions des administrateurs et salariés chargés de la direction
- ▶ Optimiser les outils de la gouvernance. Identifier les domaines à risques pénaux
- ▶ Maîtriser les conditions de validité de la délégation de pouvoirs. Comprendre les effets de la délégation de pouvoirs

## Programme

- ▶ Rappel des savoirs concernant le cadre législatif de la loi 1901 et les règles statutaires
- ▶ Définir les rôles et fonctions des acteurs pour un fonctionnement interne clarifié
- ▶ Identifier les instances et les outils statutaires et non statutaires de l'association
- ▶ Echanger sur les pratiques de gouvernance existantes et les perspectives d'évolution

### Date(s) :

24 mars 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Coût :

▶ Salariés : 280 €

▶ Bénévoles : 130 €

### Public :

Directeurs, administrateurs

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

▶ Apports théoriques

▶ Echanges

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

▶ Catherine AUDIAS

# ÉLABORER SA STRATÉGIE ASSOCIATIVE

## Objectifs

- ▶ Définir le projet stratégique
- ▶ Donner des repères théoriques pour élaborer une stratégie associative
- ▶ Donner des repères méthodologiques pour piloter la démarche de sa stratégie associative
- ▶ Analyser l'environnement
- ▶ Identifier les partenariats possibles et les modes de financements mobilisables
- ▶ Identifier les principales étapes pour planifier et mettre en œuvre un système qualité

## Programme

- ▶ **Rappeler les notions fondamentales**
  - Un projet associatif
  - Une stratégie
- ▶ **Elaborer une stratégie pour réussir le projet associatif**
  - Poser le cadre de référence de l'association
  - Analyser l'environnement
  - Analyser le potentiel interne de l'association
  - Elaborer le plan d'action opérationnel
- ▶ **La démarche de conduite de changement**
  - Une analyse partagée des influences des acteurs et de l'environnement
  - Le développement de partenariat et la recherche de financements
  - Un activateur de sens et de motivation pour les équipes
  - Une évaluation en continue

### Date(s) :

12 octobre 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Coût :

- ▶ Salariés : 280 €
- ▶ Bénévoles : 130 €

### Public :

Dirigeants salariés et dirigeants bénévoles

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques
- ▶ Echange d'expériences entre participants

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

- ▶ Cathy BELLEC



# CONSTRUIRE ET GÉRER SES RELATIONS PRESSE

## Objectifs

La communication est au service du projet associatif. Pour atteindre un certain nombre de ses objectifs, l'association peut compter sur la communication comme un moyen précieux : pour gagner en visibilité, pour fédérer les acteurs et parties prenantes qui adhèrent à l'association, pour recruter des bénévoles, obtenir des financements... Communiquer sur ses valeurs et ses actions est donc devenue fondamental pour les associations.

Pour y parvenir, elle peut compter sur l'un des moyens majeurs de la communication : les relations presse.

- ▶ **Comprendre les notions de communication et mesurer les enjeux de la communication associative**
- ▶ **Communiquer avec les médias, pourquoi ? Le B.A-BA des relations presse**
- ▶ **Construire son fichier presse et ses communiqués**
- ▶ **Optimiser ses relations**

## Programme

- ▶ **Comprendre les notions de communication et mesurer les enjeux de la communication associative.**
- ▶ **Communiquer avec les médias, pourquoi ? Le B.A-BA des relations presse**
  - Qui est le journaliste ?
  - Connaître son média (presse / radio / TV / internet)
  - Quelle est son influence ?
- ▶ **Les outils de la communication presse**
  - Elaborer un fichier presse
  - Rédiger un communiqué
  - Le dossier de presse
  - La conférence de presse
- ▶ **La pratique**
  - L'interview
  - L'article
  - Le dossier

### Date(s) :

9 mars 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Coût :

- ▶ Salariés : 280 €
- ▶ Bénévoles : 130 €

### Public :

Directeurs d'établissements, de services, Administrateurs, chargés de communication ou toute personne en charge de la communication ou des relations presse

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Alternances d'apports théoriques et d'échanges sur les pratiques
  - ▶ Travail en groupe
  - ▶ Retour sur des cas concrets exposés par le groupe
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

- ▶ Isabelle RUISSEAU

# PROTECTION DE L'ENFANCE : ÉVOLUTION DU DISPOSITIF SUITE À LA LOI DU 14 MARS 2016

## Objectifs

La loi relative à la protection de l'enfant a été adoptée le 14 mars 2016, dans la continuité de celle du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance. Elle réaffirme la nécessité d'un dispositif centré sur les besoins fondamentaux des enfants. Alors demain, quel rôle pour la prévention ? Comment sécuriser les parcours des enfants accueillis en protection de l'enfance, parfois relevant de multiples champs ? Comment adapter le statut d'un enfant placé sur le long terme ? Quelle place pour les professionnels des associations, leurs bénévoles, les Départements, les magistrats, ... dans une gouvernance locale et nationale consolidée ?

Cette formation permet aux participants de :

- ▶ **Affiner leurs connaissances du dispositif légal de la protection de l'enfance**
- ▶ **Mettre en perspective leurs pratiques institutionnelles**
- ▶ **S'approprier les enjeux actuels du secteur associatif (coopération, diversification, appels à projet, ...)**

“Le plus” : croiser les regards sur la protection de l'enfance, à l'échelon régional et national.

## Programme

- ▶ **Agir au regard des besoins fondamentaux et droits de l'enfant**
  - La notion de protection de l'enfance précisée
  - La parole de l'enfant en justice
  - L'exercice de l'autorité parentale
  - La redéfinition pénale de l'inceste
  - La primauté de la prévention (PMI, prévention spécialisée)
  - La subsidiarité de la justice
- ▶ **Faciliter le repérage des situations préoccupantes et le traitement des informations**
  - La cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes
  - Le nouveau rôle du médecin-référent départemental
  - Le partage de l'information à caractère secret et secret professionnel
- ▶ **Améliorer la gouvernance nationale et locale**
  - L'articulation avec la Feuille de route gouvernementale
  - La création du Conseil national de la protection de l'enfance
  - Les observatoires départementaux et nationaux de la protection de l'enfance
  - Le protocole départemental de la prévention
- ▶ **Sécurisation des parcours et diversification des réponses à mettre en œuvre**
  - La prise en compte de l'environnement de l'enfant : le parrainage, les tiers...
  - La diversification des dispositifs de la protection de l'enfance et l'articulation de ses acteurs avec les partenaires du territoire
  - L'élaboration d'un projet pour l'enfant / d'un projet annuel
  - Le suivi des parcours des enfants et des jeunes majeurs
  - Les nouvelles mesures pour les mineurs non accompagnés

**Date(s) : (2 sessions)**

**21 mars et 28 septembre 2017**

**Lieu :**

**Nantes**

**Durée :**

**1 jour – 7 heures**

**Coût :**

▶ **Salariés : 280 €**

▶ **Bénévoles : 130 €**

**Public :**

Salariés et bénévoles d'associations de la protection de l'enfance, du handicap et des services d'aide à domicile

**Pré-requis :**

**Aucun**

**Méthodes pédagogiques :**

▶ **Apports juridiques**

▶ **Echanges d'expériences**

▶ **Support pédagogique**

▶ **En articulation avec les**

**Recommandation de l'Anesm**

**(actuelles et en cours d'élaboration)**

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

**Intervenante :**

▶ **Amandine ROUFFIAT**

# APPELS À PROJET : ENJEUX ET OUTILS POUR LES ASSOCIATIONS

## Objectifs

Le réseau UNIOPSS-URIOPSS est fortement mobilisé sur la mise en place des appels à projets dans le secteur social et médico-social, tant cette procédure d'autorisation est venue impacter les relations entre associations et pouvoirs publics. La procédure d'appel à projets, entrée en vigueur en 2010, ne cesse de faire l'objet d'allègements, d'exceptions qui en complexifient son périmètre. L'enjeu pour les associations est de maîtriser ce cadre, et ainsi mieux identifier les marges de manœuvre utiles à déployer leurs projets.

*L'URIOPSS Pays de la Loire analyse la mise en œuvre des appels à projets en région et vous propose une formation interactive et dynamique s'appuyant sur des éléments juridiques, des outils méthodologiques, des études de cahier des charges et le partage d'expériences pour aider les participants à se préparer à répondre à un appel à projets.*

- ▶ **Sensibiliser la gouvernance des associations aux enjeux des appels à projets**
- ▶ **Positionner la stratégie des établissements et services dans ce nouveau cadre**
- ▶ **Connaître le cadre juridique**
- ▶ **Identifier les étapes de l'appel à projets**
- ▶ **Acquérir des éléments de méthodologie pour construire son dossier de réponse**

## Programme

- ▶ **Connaître la nouvelle procédure d'autorisation**
  - Fondements politiques et juridiques de la procédure
  - Etablissements et services concernés
  - Autorités compétentes
  - Types de projets visés
  - Enjeux pour le secteur social et médico-social
- ▶ **Maîtriser les étapes de l'appel à projet**
  - La planification
  - Le calendrier des appels à projet
  - L'avis d'appel à projet
  - La commission d'information et de sélection
  - La décision d'autorisation
- ▶ **Éléments de méthodologie pour construire son dossier de réponse**
  - A partir d'un cas pratique :
    - Analyse du cahier des charges
    - Phases du dossier de réponse : mise en place d'une démarche projet (organisation interne, communication, articulation entre conseil d'administration, direction et salariés, ...)

### Date(s) :

31 mars 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Coût :

- ▶ Salariés : 280 €
- ▶ Bénévoles : 130 €

### Public :

Directeurs, chefs de service, présidents d'établissements et services médico sociaux

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Apports théoriques
  - ▶ Support pédagogique
  - ▶ Partage d'expériences
  - ▶ Illustration par un cas pratique
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

- ▶ Amandine ROUFFIAT

# ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ : APPROCHE DES PROGRAMMES EUROPÉENS

## Objectifs

Les associations du secteur de l'action sociale, médico-sociale et de solidarité s'orientent peu vers les projets européens souvent qualifiés d'ardu et au succès limité.

Pourtant, L'Union européenne s'est dotée de la Stratégie Europe 2020 destinée à développer une "croissance intelligente, durable et inclusive". Cette dernière forme de développement vise à encourager une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale. A cet égard, les acteurs non lucratifs de solidarité participent pleinement d'une société plus inclusive. De plus, l'une des 3 priorités de la programmation 2014-2020 porte sur les défis sociétaux partagés par les européens parmi lesquels l'inclusion sociale et professionnelle, la pauvreté, le vieillissement, la santé et le bien-être. Autant d'enjeux auxquels les associations de solidarité apportent des réponses de proximité dans les territoires.

Pour atteindre ces objectifs, l'Union européenne lance régulièrement des appels à candidature auxquels trop peu de structures sociales et médico-sociales répondent, faute d'informations claires et par peur de s'engager dans une démarche trop complexe.

- ▶ **Maîtriser l'organisation générale des institutions européennes et les grandes lignes du panorama des politiques européennes**
- ▶ **Développer des connaissances sur les principaux programmes pouvant intéresser les associations de solidarité : FSE (Fonds Social Européen), FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et Erasmus +... afin de positionner sa structure dans un parcours de projet européen**
- ▶ **Quels programmes européens pour quelles thématiques pour une association de solidarité ?**
- ▶ **Enrichir ses compétences**

## Programme

- ▶ **Découverte des grands axes de l'environnement européen**
  - L'organisation institutionnelle européenne
  - Les grands axes des politiques européennes et des programmes européens
  - Focus sur les fonds et programmes européens susceptibles d'être mobilisés par les associations de solidarité : les fondamentaux du FSE, du FEDER et d'Erasmus +
- ▶ **Les orientations nationales**
  - La déclinaison de la programmation en France
  - La déclinaison régionale
  - Le partenariat financier et opérationnel

### Date(s) :

25 avril 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Coût :

- ▶ **Salariés : 280 €**
- ▶ **Bénévoles : 130 €**

### Public :

Directeurs d'établissements, de services, administrateurs

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ **Formation accompagnement s'appuyant sur les éventuels projets**
- ▶ **Au-delà des éléments didactiques, tous les points développés font l'objet d'échanges et d'exercices**
- ▶ **Remise de supports servant de fil conducteur**

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

- ▶ **Véronique DOR**

# L'ÉVALUATION (INTERNE/EXTERNE) AU CŒUR DE LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

## Objectifs

- ▶ Resituer la démarche d'évaluation dans le contexte des démarches qualité
- ▶ (Re)Découvrir les grandes approches méthodologiques possibles pour l'évaluation interne
- ▶ Intégrer la démarche évaluative dans une démarche plus globale d'amélioration continue

## Programme

- ▶ **L'évaluation au cœur des démarches qualité dans le secteur médico-social**
  - Historique des démarches qualité en médico-social
  - Les grands principes d'une démarche qualité
  - La démarche d'évaluation (interne et externe) : Enjeux et cadre réglementaire
- ▶ **Les approches possibles pour la démarche d'évaluation interne**
  - Rappel des grands repères méthodologiques de l'évaluation interne (notamment à partir des recommandations de l'ANESM)
  - Présentation des grandes approches possibles de l'évaluation interne (avec ou sans référentiel, à partir des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM), liens avec le projet d'établissement, question de la démarche participative
- ▶ **Les articulations entre les différentes démarches : Evaluation (interne et externe), projet d'établissement, promotion et développement de la bientraitance et du droit des usagers...**
  - La "planification stratégique" : Comment élaborer et piloter un programme pluriannuel des différentes démarches liées à l'amélioration continue de la qualité – (avec mise en application : construire son "programme stratégique")
  - Le "plan d'action général" : Comment élaborer, mettre en œuvre, suivre un plan d'action global de l'ensemble des actions déterminées
    - Proposition d'un outil concret
    - Présentation d'une méthodologie de pilotage
- ▶ **De la démarche d'évaluation vers la démarche d'amélioration continue de la qualité...**
  - Comment prolonger les étapes d'évaluation par la mise en place d'une démarche qualité structurée
    - La logique de l'amélioration continue (selon principe dit de la "Roue de Deming")
    - La mise en place système documentaire maîtrisé, vivant et au service de l'organisation (procédures, protocoles, enregistrements...) – (Avec mise en application : Construire le "système documentaire")
    - La mise en place d'un suivi d'indicateurs au service de la qualité – (Avec mise en application : Identifier les indicateurs à suivre et bâtir le "tableau de bord")

### Date(s) :

15 mai 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Coût :

- ▶ Salariés : 280 €
- ▶ Bénévoles : 130 €

### Public :

Directeurs d'établissements, de services, administrateurs

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Apports théoriques sur support vidéo projeté
  - ▶ Echanges
  - ▶ Mises en situation/applications à partir de cas concrets
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenant :

- ▶ Olivier RABILLOUD

# ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ : RENDRE SON PROJET EUROPEEN ÉLIGIBLE

## Objectifs

Les associations, établissements et services de la santé et de la solidarité ont aujourd'hui une préoccupation majeure qui est la pérennité des financements et notamment ceux des projets liés à l'emploi, à la formation mais aussi aux pratiques innovantes socialement.

Ces thèmes sont au cœur même de la stratégie européenne 2020, aussi il est essentiel que les acteurs non lucratifs de solidarité maîtrisent les « règles » du montage d'un projet européen qu'ils peuvent porter à plusieurs et/ou avec une dimension transnationale.

Les porteurs de projet doivent aussi s'assurer d'une visibilité européenne et donc de contacts avec les « bons » interlocuteurs, démarche qui permettra un essaimage du projet.

Un certain nombre de pré-requis sont essentiels à appréhender avant de se lancer dans le montage et/ou pilotage d'un projet européen. Cette formation vise à connaître les modalités concrètes de constitution d'un dossier et de dépôt : éligibilité des actions, pourcentages de cofinancements, éligibilité des postes de dépenses, points d'attentions, solutions quant aux difficultés d'avancement des fonds.

- ▶ **Monter un projet européen qui réponde aux attendus des programmes sollicités et développer ou renforcer des pratiques innovantes de l'association**
- ▶ **Comment candidater : les précautions à prendre et les anticipations à envisager notamment en termes de partenariats, de logiques de financement...**
- ▶ **S'informer des chiffres clés et savoir exercer une veille sur les appels à projets**
- ▶ **Echanger avec des actuels porteurs de projet européen du secteur sur le contenu de leur projet, leurs expériences sur le montage de projet et les difficultés auxquelles ils ont fait face mais aussi des apports positifs pour la structure**
- ▶ **Enrichir ses compétences en termes de montage et pilotage de projets**

## Programme

- ▶ **Adopter la démarche-projet européen**
  - Pré-requis avant de se lancer (quel projet, quels résultats attendus, qui va le piloter, y participer en interne, quels partenaires solliciter...)
  - Identifier ce qui dans le projet peut relever d'une dimension européenne, rechercher les partenaires
  - Des éléments méthodologiques pour faire cadrer son projet aux formulations des programmes
  - Des conseils pratiques, sites à consulter, personnes-ressources à mobiliser pour construire son projet, veille à exercer...

### Date(s) :

7 novembre 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Coût :

- ▶ **Salariés : 280 €**
- ▶ **Bénévoles : 130 €**

### Public :

Dirigeants bénévoles (présidents, administrateurs...), directeurs généraux, chargés de mission, chargés de projet

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Formation accompagnement s'appuyant sur les éventuels projets européens des participants
- ▶ Au-delà de la présentation de la démarche suivie et des temps didactiques, tous les points développés font l'objet d'échanges et d'exercices

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

- ▶ **Véronique DOR**

# ÉLABORER UN PLAN DE COMMUNICATION

## Objectifs

La communication est au service du projet associatif. Pour atteindre un certain nombre de ses objectifs, l'association peut compter sur la communication comme un moyen précieux : pour gagner en visibilité, pour fédérer les acteurs et parties prenantes qui adhèrent à l'association, pour recruter des bénévoles, obtenir des financements... Communiquer sur ses valeurs et ses actions est donc devenu fondamental pour les associations.

Et c'est grâce à la mise en place d'actions et d'outils construits en cohérence, organisés par le plan de communication, qu'elles pourront y parvenir.

- ▶ **Comprendre les notions de communication et mesurer les enjeux de la communication associative**
- ▶ **Définir une stratégie de communication**
- ▶ **Savoir concevoir et faire vivre un plan de communication**

## Programme

### Jour 1

- ▶ **La communication associative**
  - Définitions des enjeux et spécificités
  - Les différents niveaux de communication – communication interne et externe
  - Les différents outils de communication (l'image, l'écrit, le web, les relations presse,...)
- ▶ **Le plan de communication au service du projet associatif**
  - Méthodologie :
    - Etape 1 : Diagnostic
    - Etape 2 : Objectifs stratégiques

### Jour 2

- ▶ **Le plan de communication au service du projet associatif**
  - Méthodologie :
    - Etape 3 : Les cibles
    - Etape 4 : Les messages et concepts
    - Etape 5 : Objectifs opérationnels et actions de communication
    - Etape 6 : Choisir les moyens et outils appropriés
    - Etape 7 : Elaborer un planning et définir le budget
    - Etape 8 : Mesurer la performance des outils et actions
- ▶ **Etudes de cas**
- ▶ **Le travail avec une agence**

### Date(s) :

**19 et 20 octobre 2017**

### Lieu :

**Nantes**

### Durée :

**2 jours – 14 heures**

### Coût :

- ▶ **Salariés : 560 €**
- ▶ **Bénévoles : 260 €**

### Public :

**Directeurs d'établissements, de services, administrateurs, chargés de communication ou toute personne en charge de la communication**

### Pré-requis :

**Aucun**

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ **Alternances d'apports théoriques et d'échanges sur les pratiques**
  - ▶ **Travail en groupe**
  - ▶ **Retour sur des cas concrets exposés par le groupe**
  - ▶ **Réponses aux questionnements**
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

- ▶ **Isabelle RUISSEAU**

# LES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

## Objectifs

- ▶ Faire découvrir les différentes composantes du secteur de la Lutte contre les exclusions, son environnement
- ▶ Appréhender les grandes lignes des dispositifs actuels en matière de Lutte contre les exclusions

## Programme

- ▶ **Introduction**
  - Pauvreté-précarité- exclusion : une terminologie qui a du sens
  - Les acteurs de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- ▶ **Comprendre les enjeux à travers les grandes étapes législatives de la Lutte contre la pauvreté et les exclusions**
  - La loi d'orientation du 29 juillet 1998
  - La loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005
  - Le plan pluriannuel interministériel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale de janvier 2013
- ▶ **Les dispositifs de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**
  - Urgence sociale / accueil – hébergement – insertion
  - Logement – habitat
  - Santé et accès aux soins
  - Emploi
- ▶ **Le secteur de la lutte contre la pauvreté face à un nouvel enjeu : la participation des personnes en situation de pauvreté et de précarité à l'élaboration et au suivi des politiques publiques**

### Date(s) :

23 novembre 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Coût :

- ▶ Salariés : 280 €
- ▶ Bénévoles : 130 €

### Public :

Tout salarié du secteur, administrateurs et bénévoles de terrain

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Apports théoriques
  - ▶ Support / dossier du participants
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

- ▶ Isabelle ROBERT

# DROIT SOCIAL



## L'offre du réseau en région

■ Maîtriser les fondamentaux en droit social dans le secteur associatif, identifier les principaux pièges et prévenir les risques	2 et 3 mars 2017	560 €		p. 24
■ Les instances représentatives du personnel	28 et 29 mars 2017	560 €	<b>NOUVEAU</b>	p. 25
■ Sécuriser et accompagner la rupture du contrat de travail	30 mars 2017	280 €		p. 26
■ Optimiser la gestion des congés payés et des jours fériés	6 avril 2017	280 €		p. 27
■ Actualiser ses techniques de paie	4 et 16 mai et 6 juin 2017	840 €	<b>NOUVEAU</b>	p. 28
■ CDD, temps partiel : un focus indispensable pour une bonne utilisation de ces différentes formes de travail	11 mai 2017	280 €		p. 29
■ Gestion et aménagement du temps de travail	24 nov. 2017	280 €		p. 30

TOUTES CES FORMATIONS  
PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES  
EN INTRA

## Fiche DS 1

# MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX EN DROIT SOCIAL DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF, IDENTIFIER LES PRINCIPAUX PIÈGES ET PRÉVENIR LES RISQUES

## Objectifs

- ▶ Acquérir et/ou mettre en place ses bases en droit du travail sur les différents contrats, les congés, les absences, l'organisation du travail et les modes de rupture
- ▶ Connaître et maîtriser les fondamentaux du droit social
- ▶ Identifier les points sensibles dans l'application au quotidien
- ▶ Connaître les solutions pratiques pour limiter le risque prud'homal

## Programme

- ▶ **Les sources du droit du travail et leur articulation**
  - Le code du travail
  - La jurisprudence
  - Les conventions collectives
  - Les engagements unilatéraux, usages et contrats de travail
- ▶ **L'embauche et les contrats de travail**
  - Les formalités liées à l'embauche
  - La période d'essai
  - Le contrat à durée indéterminée
  - Le contrat à durée déterminée
- ▶ **La durée du travail**
  - Les différents temps de travail
  - Les durées maximales de travail
  - Les heures supplémentaires et les heures complémentaires
- ▶ **Les absences**
  - Les congés payés
  - La maladie
- ▶ **Le pouvoir disciplinaire**
- ▶ **La rupture du contrat de travail**
  - Le licenciement
  - La démission
  - La rupture conventionnelle
  - Le départ et la mise à la retraite
  - La fin du CDD

### Date(s) :

2-3 mars 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

2 jours – 14 heures

### Tarif adhérents :

- ▶ Salariés : 560 €
- ▶ Bénévoles : 260 €

### Public :

Directeurs, dirigeant bénévole, personnel en charge des ressources humaines

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Apports de connaissances, exposés
  - ▶ Echanges autour des questions rapportées par les participants
  - ▶ Exercices pratiques
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

- ▶ Florence MOULINIER

## Fiche DS 2

# LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

## Objectifs

- ▲ Acquérir une connaissance structurée des IRP
- ▲ Organiser les élections
- ▲ Maîtriser le fonctionnement et les missions des IRP
- ▲ Limiter les risques juridiques du délit d'entrave
- ▲ Prendre du recul par rapport à ses pratiques pour mieux gérer les relations avec les IRP

## Programme

Partenaires du dialogue social interne de toute organisation employeur, les IRP sont incontournables. Cependant, mettre en place et gérer les relations avec les IRP nécessite l'acquisition de connaissances juridiques et organisationnelles. Savoir quand, comment, et quelles institutions mettre en place permet à chaque employeur de respecter ses obligations et d'affiner l'organisation de ses établissements et services. Connaître le rôle, les fonctions, les missions et les moyens de chacune d'entre elles lui permettra de mieux piloter le dialogue social et de sécuriser le socle social sur lequel reposent ses équipes.

- ▲ **Jour 1 - La mise en place des élections**
  - La notion de seuils d'effectifs
  - Le cadre géographique des IRP
  - La préparation des élections
  - L'électorat et l'éligibilité
  - L'organisation et le déroulement du vote
- ▲ **Jour 2 - La vie et le fonctionnement des IRP dans votre structure**
  - Maîtriser le rôle des différentes instances
  - Veiller au bon déroulement des différentes réunions d'instances
  - Identifier les droits et devoirs des représentants du personnel
  - Savoir éviter le délit d'entrave
  - La protection des représentants du personnel

### Date(s) :

28 et 29 mars 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

2 jours – 14 heures

### Tarif adhérents :

▲ Salariés : 560 €

### Public :

**Directeurs, personnel en charge des ressources humaines, personnel administratif** (possibilité d'inscrire 1 personne différente pour chacune des journées)

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▲ Apports de connaissances, exposés
  - ▲ Echanges autour des questions rapportées par les participants
  - ▲ Exercices pratiques
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.

### Intervenants :

- ▲ Vincent LEFEVRE (jour 1)
- ▲ Florence MOULINIER (jour 2)

## Fiche DS 3

# SÉCURISER ET ACCOMPAGNER LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

## Objectifs

- ▶ Maitriser les règles légales et jurisprudentielles applicables à la rupture d'un contrat de travail
- ▶ Rationaliser ses pratiques en la matière
- ▶ Connaître l'évolution de la jurisprudence

## Programme

- ▶ **1. Les différents cas de rupture**
  - La démission
  - La prise d'acte de la rupture du contrat de travail
  - La résiliation judiciaire
  - La rupture conventionnelle
  - La rupture d'un commun accord
  - Le licenciement pour motif personnel
  - Le départ ou la mise à la retraite
  - La transaction
- ▶ **2. Les formalités liées à la rupture**
  - Le préavis
  - L'indemnisation
  - Les documents à remettre au salarié

### Date(s) :

30 mars 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

▶ Salariés : 280 €

### Public :

Directeurs, personnel en charge des ressources humaines, personnel administratif

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Apports théoriques
- ▶ Echanges autour des questions des participants
- ▶ Exercices pratiques

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

▶ Florence MOULINIER

## Fiche DS 4

# OPTIMISER LA GESTION DES CONGÉS PAYÉS ET DES JOURS FÉRIÉS

## Objectifs

- ▶ Connaître la logique du droit aux congés payés en y intégrant ses mises à jour
- ▶ Articuler les règles des congés payés avec les autres règles de suspension du contrat de travail
- ▶ Maîtriser le décompte des congés payés dans le contexte particulier du fonctionnement des établissements
- ▶ Prendre la mesure de l'incidence des règles d'aménagement du temps de travail (annualisation, temps partiel...)
- ▶ Réaliser une étude de cas pratique

## Programme

### ▶ L'acquisition des congés payés sur la période de référence

**Introduction** : la détermination de la période de référence depuis la loi Aubry II

**1<sup>ère</sup> étape** : vérifier l'ouverture du droit à congés payés

- Le principe pour les CDI, et l'exception pour les CDD
- L'incidence des périodes incomplètes

**2<sup>ème</sup> étape** : calculer la durée du droit à congés payés

Règles d'acquisition des congés normaux

- Le principe (jours ouvrables ou jours ouvrés)
- L'incidence des périodes incomplètes
- L'incidence des absences et la question de l'assimilation à du temps de travail
- Le cas particulier du temps partiel

Règles d'acquisition des congés supplémentaires

- Prévus par la loi : congés supplémentaires pour fractionnement / congés des jeunes mères de famille / congés supplémentaires non payés des jeunes travailleurs
- Prévus par les conventions collectives du secteur : congés supplémentaires des nouveaux embauchés / congés supplémentaires pour fractionnement / congés supplémentaires au titre de l'ancienneté / question des congés dits trimestriels

### ▶ La prise des congés payés

- Règles générales (les critères du choix entre jours ouvrables ou jours ouvrés)
- Les règles applicables suivant l'aménagement du temps de travail (cycle, annualisation, temps partiel...)
- Règles particulières : prise par anticipation, incidences des absences, incidence du préavis

### ▶ L'indemnisation des congés payés

- La règle du dixième : cas des salariés qui ont plus ou moins de 30 jours ouvrables, éléments inclus ou exclus de l'assiette de calcul du dixième
- La règle du maintien du salaire

### ▶ Les jours fériés

#### Date(s) :

6 avril 2017

#### Lieu :

Nantes

#### Durée :

1 jour – 7 heures

#### Tarif adhérents :

▶ Salariés : 280 €

#### Public :

Directeurs, décideurs, gestionnaires, responsables des ressources humaines

#### Pré-requis :

Aucun

#### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Apports de connaissances, exposés
  - ▶ Echanges autour des questions rapportées par les participants
  - ▶ Exercices pratiques
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

#### Intervenante :

▶ Florence MOULINIER

# ACTUALISER SES TECHNIQUES DE PAIE

## Objectifs

- ◆ Connaître les mécanismes essentiels de la paie du salaire brut au salaire net.
- ◆ Maîtriser les règles de calcul des cotisations.
- ◆ Rémunérer les absences (congés payés et maladie).
- ◆ Renforcer son autonomie dans son travail quotidien.

## Programme

### ◆ La détermination du salaire brut

#### *La rémunération de la présence en fonction de l'ARTT :*

- Notion de mensualisation, de lissage, et distinction compteur temps et compteur payé
- Les modes de rémunération du travail à temps plein : sur la semaine, sur plusieurs semaines (quatorzaine, cycle) ou sur l'année (jours de RTT, modulation) : paiement des heures normales et des heures supplémentaires.
- Les modes de rémunération du travail à temps partiel : sur la semaine, sur plusieurs semaines (« mois ») ou sur l'année (modulation, etc...) paiement des heures normales et des heures supplémentaires
- La paie des cadres
- DSN : Les contrôles mensuels sur les éléments de rémunération

#### *La rémunération de l'absence :*

- Le calcul de la retenue salariale pour l'absence
- Les congés payés (règle du maintien de salaire ou du dixième)
- La maladie, l'accident du travail, et la maternité : calcul des IJ de sécurité sociale et du complément de salaire (méthode de calcul du salaire brut ou du salaire net), les techniques de la subrogation
- DSN : le salaire rétabli et le signalement d'évènement arrêt de travail

### ◆ La détermination du salaire net

- Les assiettes plafonnées (tranche A, ou B ou C) (proratization, réduction, régularisation annuelle ou progressive)
- Les règles de calcul des cotisations sociales et fiscales (non cadres et cadres) (URSSAF, CGS et CRDS, ASSEDIC, ARRCO et AGIRC, GMP...)

### ◆ La détermination du salaire net à payer

- Les retenues sur salaire net des remboursements d'acomptes, d'avances et de prêts
- Le mécanisme de la saisie-arrêt

### ◆ Le solde de tout compte

- L'annualisation et le compte individuel de compensation en cas de départ en cours d'année
- Les indemnités de départ (calcul et charges sociales) : licenciement, retraite, précarité CDD, transactionnelle
- Les documents obligatoires de fin de contrat de travail
- DSN : le signalement d'évènement fin de contrat

### Date(s) :

4 et 16 mai et 6 juin 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

3 jours – 21 heures

### Tarif adhérents :

◆ Salariés : 840 €

### Public :

Toute personne en charge des salaires

### Pré-requis :

Connaissances de bases des techniques de paie

### Méthodes pédagogiques :

◆ Apports juridiques, théoriques et pratiques  
 ◆ Exercices pratiques  
 A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.

### Intervenante :

◆ Sandrine EPAILLY

## Fiche DS 6

# CDD ET TEMPS PARTIEL : UN FOCUS INDISPENSABLE POUR UNE BONNE UTILISATION DE CES DIFFERENTES FORMES DE TRAVAIL

## Objectifs

- ▶ Choisir l'outil contractuel au regard des besoins ponctuels des services et maîtriser une législation particulièrement rigoureuse.
- ▶ Savoir rédiger le contrat de travail
- ▶ Prévenir le risque de la requalification en contrat à durée déterminée, ou en contrat à temps plein

## Programme

- ▶ **Les contrats à durée déterminée**
  - Les cas de recours au contrat à durée déterminée
  - L'exécution du contrat de travail à durée déterminée : rédaction du contrat, période d'essai, durée du contrat, renouvellement, la rémunération, la succession de contrat, la fin du contrat...
  - Le contrat unique d'insertion
- ▶ **Le temps partiel**
  - La définition
  - l'organisation du temps de travail
  - Les heures complémentaires
  - Le statut du salarié

### Date(s) :

11 mai 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

▶ Salariés : 280 €

### Public :

Directeurs, personnel en charge des ressources humaines, personnel administratif

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Apports de connaissances, exposés
- ▶ Echanges autour des questions des participants
- ▶ Exercices pratiques

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

▶ Florence MOULINIER

## Fiche DS 7

# GESTION ET AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

## Objectifs

- ▶ Connaître les dernières évolutions légales et conventionnelles
- ▶ Adapter les règles aux particularités de l'activité de la structure
- ▶ Comparer les obligations de la loi et celles des accords
- ▶ Articuler décompte du temps de travail et gestion des absences
- ▶ Gérer les entrées - sorties en cours d'année
- ▶ Prévenir les contentieux en matière d'accident du travail ou de rappel de salaire

## Programme

- ▶ **La durée du travail**
  - Notion de travail effectif
  - Les différentes catégories de temps de travail
  - Les durées maximales de travail
  - La gestion des heures supplémentaires
  - la gestion des repos obligatoires
- ▶ **L'organisation du temps de travail**
  - Suivant les dispositions conventionnelles avant la loi du 20 août 2008 (cycle, la modulation...)
  - Les nouvelles possibilités d'aménagement du temps de travail dans le cadre de la loi du 20 août 2008

### Date(s) :

24 novembre 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

▶ Salariés : 280 €

### Public :

Directeurs, personnel en charge des ressources humaines, personnel administratif

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Apports de connaissances, exposés
- ▶ Echanges autour des questions rapportées par les participants
- ▶ Exercices pratiques

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

▶ Florence MOULINIER

# RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT



## L'offre du réseau en région

■ Recruter : de la présélection des candidats à l'intégration du salarié	21 mars 2017	280 €		p. 32
■ Entretiens annuels, entretiens professionnels	28 avril 2017	280 €		p. 33
■ Cadre intermédiaire aujourd'hui : prendre sa fonction et se positionner	30 et 31 mai 2017	560 €		p. 34
■ Gérer les tensions et conflits au sein d'une équipe de travail	1 et 2 juin 2017	560 €	<b>NOUVEAU</b>	p. 35
■ Se doter d'outils de pilotage RH pour mieux anticiper les évolutions dans sa structure	7 sept. 2017	280 €	<b>NOUVEAU</b>	p. 36
■ La BDES : les obligations de mise en œuvre et de gestion	19 oct. 2017	280	<b>NOUVEAU</b>	p. 37



## En plus, dans votre Uriopss !

■ Animer les équipes dans un contexte de changement	3 avril 2017 et 29 mai 2017	560 €		p. 38
■ L'équipe - Atteindre la cohérence dans le respect des différences	8 et 9 juin 2017	560 €		p. 39
■ Politique ressources humaines et implication des cadres	16 nov. 2017	280 €		p. 40
■ Construire et accompagner une démarche de prévention des risques psycho-sociaux	27 et 28 nov. 2017	560 €		p. 41

TOUTES CES FORMATIONS  
PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES  
EN INTRA

# RECRUTER : DE LA PRÉSÉLECTION DES CANDIDATS À L'INTÉGRATION DU SALARIÉ

## Objectifs

- ◆ Maîtriser le processus de recrutement
- ◆ Maîtriser la définition des besoins
- ◆ Structurer et conduire l'entretien de recrutement

## Programme

- ◆ **Préalables**
  - L'entretien dans le processus de recrutement
  - Les enjeux du recrutement
  - Les points-clés de la législation
- ◆ **La préparation et la structuration de l'entretien**
  - Les différents types d'entretiens
  - Présentation des différentes phases d'un entretien de recrutement et son déroulement
  - Le recueil des données : les modes de questionnements pour "enquêter" et recueillir au mieux les informations nécessaires relatives à la formation du candidat, son expérience professionnelle, ses compétences, ses caractéristiques personnelles, ses motivations, sa vision de l'association et des missions qui lui seront confiées...
  - Vérification des comportements
  - Constitution d'une grille d'entretien en fonction des profils des candidats
- ◆ **Décider et choisir**
  - Analyser objectivement les entretiens menés
  - Dégager les informations recueillies
  - Faire une synthèse et décider
- ◆ **Intégrer le candidat : les éléments clés pour réussir son intégration**

### Date(s) :

21 mars 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 280 €

Bénévoles : 130 €

### Public :

Responsable (salarié/administrateur) en charge du recrutement

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ◆ Apports théoriques et pratiques
  - ◆ Simulations
  - ◆ Remise d'outils et support
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

◆ Séverine SALAFIA

# ENTRETIENS ANNUELS, ENTRETIENS PROFESSIONNELS

## Objectifs

- ◆ Connaître les différents types d'entretien et le cadre réglementaire
- ◆ Comprendre les enjeux des entretiens pour la structure et pour les salariés et leur lien avec les autres outils RH
- ◆ Acquérir les méthodes ad hoc

## Programme

- ◆ **Le cadre légal des entretiens**
  - L'entretien professionnel
  - L'entretien d'évaluation, outil de management
- ◆ **Les objectifs et périmètres spécifiques selon le type d'entretien**
  - L'entretien professionnel :
    - L'analyse du projet professionnel du salarié
    - L'identification des besoins en formation
  - L'entretien d'évaluation :
    - L'analyse des différents aspects du métier
    - La valorisation des succès et des progrès
    - La détection des sources de difficulté
    - La priorisation des enjeux / objectifs
  - La relation entre le 2 types d'entretien
- ◆ **Les supports à utiliser : les guides de référence**
  - La préparation pour le responsable N+1
  - La préparation par le salarié
    - Des exemples de supports et leurs contenus seront alimentés à partir des objectifs de chaque association et des participants.
- ◆ **Les différentes étapes de l'entretien, l'exploitation des résultats et le suivi**
- ◆ **Les conditions de réussite : les comportements relationnels du responsable et du salarié**

### Date(s) :

28 avril 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 280 €

### Public :

Directeur, DRH, RRH, chef de service et tout professionnel ayant à mener des entretiens

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ◆ Apports théoriques
- ◆ Echanges avec les participants
- ◆ Cas pratiques

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

- ◆ Séverine SALAFIA

# CADRE INTERMÉDIAIRE AUJOURD'HUI - PRENDRE SA FONCTION ET SE POSITIONNER

## Objectifs

- ◆ Situer son établissement dans son environnement législatif et réglementaire
- ◆ Être en capacité de transmettre des repères aux équipes
- ◆ Adapter son mode de management aux enjeux de son organisation et à la réalité de sa structure

## Programme

Tantôt experts, tantôt managers, les cadres intermédiaires constituent l'interface entre les équipes opérationnelles et la direction chargée de la définition de la stratégie. Cette place peut générer des difficultés, notamment si le salarié est issu de l'équipe dont il prend la responsabilité.

- ◆ Connaître les spécificités du modèle associatif
- ◆ Appréhender les évolutions des politiques publiques en matière d'action sociale et médico-sociale
- ◆ Promouvoir la qualité de service à partir de la mise en œuvre des différents projets internes
- ◆ Appréhender son rôle de manager
  - La prise de fonction.
  - La délégation.
  - La gestion de l'erreur et le traitement de la faute.
  - La réalisation des différents types d'entretiens.
  - L'animation des réunions d'équipe.

### Date(s) :

30 et 31 mai 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

2 jours – 14 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 560 €

### Public :

Cadres intermédiaires

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ◆ Apports théoriques
  - ◆ Présentation de cas réels
  - ◆ Présentation par vidéo projection et remise de support
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenant :

- ◆ Olivier RABILLOUD

# GÉRER TENSIONS ET CONFLITS AU SEIN D'UNE ÉQUIPE DE TRAVAIL

## Objectifs

- ◆ Améliorer son efficacité personnelle afin de mieux atteindre ses objectifs
- ◆ Résoudre les conflits au quotidien et les sources de tension
- ◆ Développer des relations constructives avec ses partenaires

## Programme

- ◆ **Définir les objectifs du tableau de bord social**
  - Disposer de données chiffrées d'aide à la décision
- ◆ **Principes et techniques de négociation**
  - Les différentes formes de négociation selon les buts poursuivis : négociation contradictoire et négociation coopérative
- ◆ **Les outils du négociateur**
  - Les techniques d'argumentation et de débat
  - Stratégies et tactiques
- ◆ **Cadrage et phase préparatoire**
  - La détermination de l'objectif
  - La recherche des points négociables
  - L'élaboration d'un "scénario"
- ◆ **La conduite de la négociation**
  - Les trois étapes d'une négociation réussie
  - Les attitudes "gagnant-gagnant"
- ◆ **La gestion des tensions et des conflits**
  - Les différents niveaux de conflit selon la nature de la situation
  - Attitudes adultes et réactions de défense
  - L'assertivité: efficacité et limites
  - Comment adapter son comportement et son style de communication

### Date(s) :

1 et 2 juin 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

2 jours – 14 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 560 €

### Public :

Tout public

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ◆ Apports théoriques
- ◆ Echanges avec les participants
- ◆ Cas pratiques

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenant :

- ◆ Vincent LEFEVRE

# SE Doter d'outils de pilotage RH pour mieux anticiper les évolutions de sa structure

## Objectifs

- Définir le pourquoi d'une démarche de contrôle de gestion
- Se doter des outils de pilotage social indispensables à la fonction RH
- Optimiser la fonction RH en matière de pilotage social
- Maîtriser les méthodes et outils d'élaboration d'un tableau de bord social
- Faire évoluer ses tableaux de bord selon les besoins de l'association

## Programme

S'engager dans une démarche d'évaluation, dans une démarche de négociation d'un CPOM, dans une réflexion autour d'un projet de GPEC, de mutualisation ou de fusion, autant d'enjeux qui appellent pour les associations une nécessité de mettre en place des outils d'analyse et de suivi et d'aide à la décision.

- **Définir les objectifs du tableau de bord social**
  - Disposer de données chiffrées d'aide à la décision
  - Fiabiliser les informations sociales de l'entreprise :
    - En interne, vers la Direction, le CE, le CHSCT, les DP, le médecin du travail, le service sécurité, le service formation
    - En externe, vers l'INSEE, la DARES, la DDTEFP, les indicateurs, les syndicats et les fédérations
  - Préparer les bilans annuels :
    - Le bilan social
    - Les rapports annuels obligatoires sur l'égalité professionnelle, les heures supplémentaires
- **Rassembler les données fiables et nécessaires à la construction du tableau de bord social**
  - Les effectifs, les heures : travaillées, payées, les salaires
  - Les procédures de contrôle des données
- **Élaborer le tableau de bord social**
  - Construire de façon ludique et visuelle des tableaux de bord qui parlent (management visuel)
  - Les différents chapitres d'un tableau de bord
  - Les grands indicateurs: turn-over, absentéisme (global, effectif, payé), accident du travail, maladie professionnelle
- **Suivre les indicateurs de gestion**
  - Mettre en place un rituel de lecture et une dynamique de plan d'action
  - L'utilisation des données pour le pilotage et la prévision
  - La détection de l'origine des écarts en suivi de la masse salariale
- **Faire vivre le tableau de bord de la fonction RH correspondant aux besoins de l'association**
  - Politique associative, adaptation et évolution des organigrammes
  - Outils de suivi et CPOM

### Date(s) :

7 septembre 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 280 €

### Public :

Cadres RH ou toute personne en charge des tableaux de bord

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Approche ludo pédagogique (visuelle, créative)
- Démarche CESAR (Conscience, Envie, Savoir, Application, Reconnaissance)

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenant :

➤ Vincent LEFEVRE

# LA BDES : LES OBLIGATIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE GESTION

## Objectifs

- ◆ Connaître les obligations légales de la loi du 14 juin 2013
- ◆ Identifier les éléments et les informations à transmettre
- ◆ Sécuriser les conditions d'accès à la BDES
- ◆ Maîtriser les obligations de mise à jour de la BDES

## Programme

Les informations à transmettre aux partenaires sociaux relèvent de la responsabilité de l'employeur. Or, depuis la loi du 13 juin 2013, une base de données économiques doit être créée et mise à jour par l'employeur. En cas de non-respect de ces obligations, le délit d'entrave peut être invoqué !

- ◆ **Un cadre à définir**
  - Quel est l'objet de la Base de Données Economiques et Sociales et son articulation avec le dialogue social ?
  - La base est-elle nécessairement informatisée ?
  - Quelle organisation mettre en place pour les associations multi-établissements ?
- ◆ **Les éléments et les informations à transmettre**
  - Quelles informations doivent figurer dans la base de données ?
  - Quel niveau de précision doivent avoir les informations données ?
  - Comment s'organise et s'opère la mise à jour de la base ?
- ◆ **Les conditions d'accès à la base de données économiques et sociales :**
  - Qui a accès aux bases de données économiques et sociales ?
  - Quelles sont les modalités d'accès, de consultation et d'utilisation de la base par les IRP ?
  - Comment gérer les informations que l'on estime confidentielles ?

### Date(s) :

19 octobre 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 280 €

Bénévoles : 130 €

### Public :

Directeurs, décideurs, gestionnaires, responsables des ressources humaines

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ◆ Exposé
- ◆ Etude de cas
- ◆ Documentation écrite remise aux participants

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenantes :

- ◆ Florence MOULINIER
- ◆ Séverine SALAFIA

# ANIMER LES ÉQUIPES DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT

## Objectifs

Le secteur social et médico-social, à l'instar de l'ensemble de notre société, est traversé par un puissant courant d'évolutions et de mutations qui amènent à des changements nombreux et rapides, perceptibles dans le quotidien. Ces changements obligent les structures et les équipes à changer de paradigme et à apprivoiser l'instabilité, en faire une des données fondamentales de leur action au quotidien. Les modes d'organisation et de fonctionnement doivent s'adapter, intégrant de nouvelles approches méthodologiques et les responsables doivent développer des compétences spécifiques pour accompagner au mieux les équipes dans ce contexte fortement évolutif.

- ❖ Aider les responsables à adapter et inscrire leur action dans un contexte de changement
- ❖ Être en capacité d'être acteur et facilitateur du changement auprès des équipes
- ❖ Acquérir des méthodes et des outils permettant de mettre en œuvre les dynamiques de changement, d'évolution, d'amélioration

## Programme

- ❖ Comprendre les mécanismes à l'origine des comportements humains face au changement
  - Le processus par lequel les acteurs passent.
  - Les principales causes de résistance au changement et leurs caractéristiques comportementales
- ❖ Connaître et savoir utiliser les leviers d'action d'accompagnement au changement
  - Aider les acteurs dans leur processus d'apprentissage
  - Communiquer à bon escient et utiliser les bons vecteurs
  - Privilégier les échanges et les rendre facteurs de progrès
  - Mettre en valeur les réussites, les progrès
- ❖ Découvrir les grandes approches de changement et d'amélioration des organisations
- ❖ Appréhender les principaux ressorts de la conduite des projets d'amélioration
- ❖ Découvrir et savoir mettre en œuvre une démarche de changement et d'amélioration
  - Identification des problématiques
  - Caractérisation des problématiques
  - Mise en évidence des causes
  - Détermination et choix des solutions d'amélioration
  - Planification de la mise en œuvre des actions d'amélioration
  - Mise en œuvre et accompagnement à la mise en œuvre des actions d'amélioration

*En intersession : Mise en œuvre par les participants sur des cas concrets concernant leur structure*

- ❖ Partager sur les retours d'expérience de l'intersession
- ❖ Identifier les risques et les anticiper
  - Répertoire tous les facteurs de risque associés aux personnes concernées par le changement.
  - Mettre en place des mesures préventives individuelles ou collectives pour y pallier

### Date(s) :

3 avril et 29 mai 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

2 jours – 14 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 560 €

### Public :

Tout responsable amené à accompagner le changement dans sa structure

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ❖ Apports théoriques par vidéo projection
  - ❖ Échanges
  - ❖ Retour d'expériences
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenant :

❖ Olivier RABILLOUD

# L'ÉQUIPE - ATTEINDRE LA COHÉRENCE DANS LE RESPECT DES DIFFÉRENCES

## Objectifs

- Acquérir un niveau de connaissance permettant de se situer singulièrement dans le collectif d'une organisation de travail
- Doter les participants d'outils qu'ils seront en mesure de maîtriser de façon autonome afin de renforcer la cohésion de l'équipe tout en respectant les différences et les atouts de chacun

## Programme

### Module 1 : 1 jour

- Fondements théoriques de la démarche
- Le psychisme et la théorie de la motivation chez l'humain
- La communication relationnelle au sein de l'équipe de travail, du sujet au groupe
- Repères historiques, philosophiques et psychologiques sur le travail et l'équipe
- Caractéristiques de la communication en équipe, pathologie relationnelle et symptômes associés
- L'équipe, c'est qui, c'est quoi, comment elle fonctionne ?

### Module 2 : 1 jour

- Entre l'équipe idéale ou idéalisée, savoir se situer
- Le CONFLIT, mal nécessaire au travail d'équipe ?
- Les repérer, les connaître pour les traverser et en faire des leviers d'amélioration du travail
- Agir efficacement et durablement, construire des liens d'équipe avec des outils adaptés à l'organisation de travail
- Etude de cas, bilan de la formation, approfondissement

### Date(s) :

8 et 9 juin 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

2 jours – 14 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 560 €

### Public :

Tout responsable amené à accompagner le changement dans sa structure

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et supports pratiques
- Démarche fondée sur expériences et implication des participants dans une dynamique type recherche action

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenant :

Christian ROUX

# POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES ET IMPLICATION DES CADRES

## Objectifs

A l'heure où les associations s'engagent dans une politique active de gestion des ressources humaines, il est nécessaire d'impliquer les salariés et plus particulièrement l'encadrement. Identifiée comme facteur de réussite, cette implication doit répondre à une organisation appropriée aux besoins de chacun et conforme à la stratégie de son association

- ◆ Analyser ses pratiques en ressources humaines
- ◆ Optimiser la mise en place d'une politique des ressources humaines participative

## Programme

- ◆ Identifier le contexte de sa politique de gestion de ressources humaines
  - Définir les enjeux de l'association et des établissements et services
  - Identifier la position des cadres et les délégations
  - Mobiliser et adapter les outils de GRH
- ◆ Mettre en œuvre la mobilisation des cadres
  - Articulation des règles du dialogue social et le management RH au quotidien
  - Consolidation de la place de l'encadrement et renforcement de leurs compétences RH
  - Présentation des outils d'évaluation et identification des marges de progrès

### Date(s) :

16 novembre 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 280 €

### Public :

Directeurs d'établissements/  
services, responsables ressources  
humaines

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ◆ Apports théoriques
  - ◆ Partages d'expériences
  - ◆ Analyse de pratiques
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

◆ Catherine AUDIAS

# CONSTRUIRE ET ACCOMPAGNER UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

## Objectifs

- Acquérir un niveau d'expertise au plan des savoirs et des savoirs faire su les problématiques liées aux RPS
- Doter les participants d'outils qu'ils seront en mesure de maîtriser de façon autonome

## Programme

### Jour 1

- Fondements théoriques de la démarche de prévention des RPS dans l'organisation de travail
- Le psychisme et la théorie de la motivation chez l'humain
- Caractéristiques de la communication relationnelle au travail. Le conflit, de quoi parle-t-il ?
- Le travail et l'équipe, repères historiques, philosophiques et psychologiques
- Les RPS, de quoi on parle ? Définir et différencier les troubles/les risques

### Jour 2

- Méthodologie d'une démarche de prévention
- Sens et fondements de la démarche, choisir et construire des indicateurs pertinents, passation du questionnaire I.S.B.H.T. (protocole, résultats, analyses), formuler des préconisations pertinentes, préparer la négociation en vue de mettre en œuvre une politique concertée de prévention des risques
- Agir efficacement et durablement, comment pérenniser la démarche ?

### Date(s) :

27 et 28 novembre 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

2 jours – 14 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 560 €

### Public :

Dirigeants d'associations, personnels d'encadrement. Toute personne sensible au sujet exerçant ou non une responsabilité syndicale

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et supports pratiques
- Démarche fondée sur expériences et implication des participants dans une dynamique type recherche action

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenant :

- Christian ROUX

# GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION



## L'offre du réseau en région

■ Élaborer le compte administratif : de la procédure à la mise en pratique	<b>8 février 2017</b>	280 €	<b>p. 43</b>
■ Le plan pluriannuel de financement : comprendre ses mécanismes pour mieux le construire	<b>15 mai 2017</b>	280 €	<b>p. 44</b>
■ Mettre en œuvre l'analyse financière	<b>22 et 23 juin 2017</b>	560 €	<b>p. 45</b>
■ Élaborer le budget prévisionnel de son établissement ou de son service	<b>26 juin 2017</b>	280 €	<b>p. 46</b>
■ Concevoir les tableaux de bord et indicateurs adaptés à son activité dans le secteur médico-social	<b>14 sept. 2017</b>	280 €	<b>p. 47</b>
■ Maîtriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS	<b>18 et 19 déc. 2017</b>	560 €	<b>p. 48</b>



## En plus, dans votre Uriopss !

■ L'EPRD : la nouvelle tarification "à la ressource" ou passer du cycle budgétaire "traditionnel" à un cycle budgétaire contractualisé	<b>30 janvier 2017</b>	280 €	<b>NOUVEAU</b> p. 49
■ Le régime fiscal et social des associations gérant des établissements sanitaires et médico-sociaux	<b>29 sept. 2017</b>	280 €	<b>p. 50</b>
■ Contrat de séjour et règlement de fonctionnement	<b>21 nov. 2017</b>	280 €	<b>p. 51</b>

TOUTES CES FORMATIONS  
PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES  
EN INTRA

# ÉLABORER LE COMPTE ADMINISTRATIF : DE LA PROCÉDURE À LA MISE EN PRATIQUE

## Objectifs

Au regard des textes législatifs (loi du 2/1/2002, loi HPST) et réglementaires (décret du 22/10/2003 codifié, ainsi que les nombreux arrêtés publiés depuis), permettre aux participants de :

- ▶ **Pouvoir expliquer et justifier l'utilisation des financements de leurs établissements et services, via la présentation du compte administratif**
- ▶ **Intégrer cet outil comme élément du «dialogue de gestion» dans le cadre d'un CPOM**

## Programme

- ▶ **L'environnement législatif et réglementaire des établissements sociaux et médico sociaux en termes d'allocation de ressources**
  - Le compte administratif : le moyen de rendre compte : une procédure réglementée : échéances, supports papier et/ou numérisés
  - La place du compte administratif dans le cadre d'une négociation contractualisée (CPOM)
- ▶ **Le compte administratif**
  - Activités
  - Section d'investissement
  - Les groupes fonctionnels (le suivi durant l'année, les décisions modificatives, ou transferts de crédits)
  - Les tableaux annexes relatifs à l'emploi des crédits (frais de personnels, le GVT, tableau de répartition des charges, suivi des amortissements et des provisions, etc...)
  - Le rapport
  - Du résultat comptable au résultat administratif, l'affectation du résultat : reprise ou affectation à un projet (réserves)
- ▶ **Le tableau de bord et indicateurs**
  - Les indicateurs réglementés (IMSE), les indicateurs de performance : ANAP
  - Repérer les sources de collecte des indicateurs (frais de personnel, GRH, le suivi des usagers, de l'activité, etc...)
- ▶ **La procédure de "discussion" du compte administratif**
- ▶ **Evolution possible vers l'ERRD (dans le cadre d'un CPOM obligatoire)**

### Date(s) :

8 février 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 280 €

Bénévoles : 130 €

### Public :

Directeurs, responsables administratifs et financiers, comptables, décideurs bénévoles

### Pré-requis :

Connaissances budgétaires et comptables

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ **Exposés théoriques et pratiques par les expériences de chacun**
- ▶ **Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier**

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenant :

- ▶ **Luc MAUDUIT**

# LE PLAN PLURIANNUEL DE FINANCEMENT : COMPRENDRE SES MÉCANISMES POUR MIEUX LE CONSTRUIRE

## Objectifs

- ▶ Permettre aux participants de comprendre le mécanisme du plan pluriannuel de financement introduit par le décret du 22 octobre 2013

## Programme

- ▶ Rappel des supports réglementaires
- ▶ Rappel des outils prévus par ces textes, évolution possible du bilan financier vers l'EPRD : transformation du PPF en PGFP
- ▶ Le plan pluri annuel de financement : un support de simulations aux usages divers
  - Négociation pluri annuelle du plan d'investissement
  - CPOM
  - Dossier CNSA
- ▶ Les spécificités de l'analyse financière dans le secteur social et médico-social
  - Le retraitement des résultats
  - Les réserves et provisions
  - Autres retraitements
- ▶ Construire son diagnostic financier en lien avec quelques ratios incontournables : rappel, méthodes
- ▶ Construire une méthode de travail afin de réaliser les simulations et atteindre les objectifs fixés
  - Les équilibres du bilan financier
  - Des réserves suffisantes
  - Des provisions justifiées
  - Un niveau de trésorerie correct
  - Un endettement supportable
  - Un risque majeur à couvrir : par exemple : faire face à plusieurs départs en retraite alors que des investissements importants sont à réaliser
- ▶ Le tableau de surcoût
  - La notion de surcoût ou d'économie

### Date(s) :

15 mai 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 280 €

Bénévoles : 130 €

### Public :

Président, trésorier et administrateurs bénévoles, directeurs, chefs de service, cadres

### Pré-requis :

Connaissances budgétaires et comptables

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Apports théoriques et pratiques
- ▶ Remise sur papier des supports vidéo projetés

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenant :

- ▶ Luc MAUDUIT

# METTRE EN ŒUVRE L'ANALYSE FINANCIÈRE

## Objectifs

- ▶ Permettre aux participants de mettre en œuvre les outils d'analyse financière prévus par le décret du 22 Octobre 2003, ainsi que les nombreux arrêtés publiés depuis et ainsi négocier l'allocation des financements nécessaires à la politique d'investissement et à l'impact de celle-ci sur le fonctionnement de leurs établissements et services. Les perspectives d'évolution du PPF en PGFP (dans le cadre d'un EPRD)

## Programme

- ▶ **Passer du bilan comptable au bilan financier**
  - Les retraitements comptables nécessaires du fait des spécificités du secteur
  - Le bilan financier :
    - Le fonds de roulement
    - Le besoin en fonds de roulement
    - La trésorerie
- ▶ **Les ratios adaptés aux établissements et services**
  - Liés à la politique d'investissement et de financement de celle-ci (endettement, vétusté des équipements, etc.)
  - Liés au besoin en fonds de roulement (délai d'encaissement des créances, de paiement des dettes, etc.)
  - Liés à la trésorerie
- ▶ **Réaliser et rédiger un diagnostic des documents financiers**
  - Croiser les données financières (bilan financier, ratios)
  - Diagnostiquer la situation, argumenter dans le cadre du dossier de plan de financement ou du rapport budgétaire
- ▶ **Assurer le lien entre le diagnostic financier et la planification**
- ▶ **Le plan de financement : un outil prévu par le CASF afin d'assurer le financement des investissements, la prise en compte des coûts de ces derniers dans la procédure budgétaire**
  - Planifier sa politique d'investissement sur 3 à 5 ans
  - Equilibrer le plan pluri annuel, par appel à l'emprunt, utiliser des simulations
  - Ajuster la réserve de trésorerie et le besoin en fonds de roulement
  - Motiver les choix d'affectation des résultats
  - Impact en matière de surcoût
- ▶ **Lien avec l'EPRD**

### Recommandations :

Prévoir sa calculatrice, un crayon, une gomme

Possibilité d'amener le dernier bilan comptable, voire vos travaux d'analyse financière

### Date(s) :

22 et 23 juin 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

2 jours – 14 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 560 €

Bénévoles : 260 €

### Public :

Directeurs, responsables administratifs et financiers, comptables, décideurs bénévoles

### Pré-requis :

Connaissances financières

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Exposés théoriques, suivis d'applications concrètes par de petites études de cas,
  - ▶ Un exercice servira de "fil conducteur" pendant la durée de la formation. Le groupe travaillant les décisions stratégiques à prendre au regard de la situation
  - ▶ La documentation remise sur place servira de support aux outils vidéo projetés
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.

### Intervenant :

▶ Luc MAUDUIT

# ÉLABORER LE BUDGET PRÉVISIONNEL DE SON ÉTABLISSEMENT OU SERVICE

## Objectifs

Au regard des textes législatifs (loi du 2/1/2002) et réglementaires (décret du 22 Octobre 2003, ainsi que les nombreux arrêtés publiés depuis), ainsi que des récentes perspectives d'évolutions : tarification plafonds, EPRD :

- **Permettre aux participants de pouvoir négocier l'allocation des financements nécessaires au fonctionnement de leurs établissements et services, par le biais de la procédure budgétaire, dans la logique des indicateurs de performances et études de coûts**

*Cette formation est plus spécialement dédiée aux ESMS qui ne sont pas en CPOM et donc n'utilise pas l'EPRD*

## Programme

- **L'environnement législatif et réglementaire des établissements sociaux et médico sociaux en termes d'allocation de ressources**
  - Les sources du budget : autorisation, habilitation, convention (CPOM)
  - Les procédures de négociation actuelles. (Respect des échéances, etc.)
    - Le vote du budget par l'organe délibérant
    - La transmission du budget
    - La procédure contradictoire
    - Le budget exécutoire
    - La fixation du tarif
  - Les enjeux de la négociation : enveloppes limitatives, dépenses obligatoires, excessives, sincérité des charges, etc..
  - Vers une négociation contractualisée : le Contrat d'objectif ou de moyens (tripartite)
  - Vers une disparition progressive de la procédure contradictoire : les perspectives de l'EPRD
- **Le cadre budgétaire**
  - Activités
  - Les groupes fonctionnels
  - Section d'investissement
  - Les tableaux annexes (effectifs, répartition des charges et produits)
  - Autres tableaux
  - Le rapport budgétaire
  - Indicateurs et tableaux de bord (approche budgétaire)
- **Les différentes formes de financement**
  - Prix de journée
  - Dotation globale
  - Prix de journée globalisé, contractualisé.
  - L'EPRD

## Recommandations :

*Amener dans la mesure du possible ses derniers documents (budget, éléments de procédure contradictoire, etc)*

### Date(s) :

26 juin 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 280 €

Bénévoles : 130 €

### Public :

Directeurs, responsables administratifs et financiers, comptables, décideurs bénévoles

### Pré-requis :

Connaissances budgétaires et comptables

### Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques et pratiques par les expériences de chacun
  - Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier
  - Visualisation d'un budget ainsi que des documents accessoires. Support possible du futur EPRD
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenant :

- Luc MAUDUIT

# CONCEVOIR LES TABLEAUX DE BORD ET INDICATEURS ADAPTÉS A SON ACTIVITÉ DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

## Objectifs

- ▶ **Perfectionner vos connaissances en contrôle de gestion et intégrer les spécificités du secteur social et médico-social**
- ▶ **Améliorer la maîtrise des coûts au sein de votre établissement**
- ▶ **Mettre en place des tableaux de bord et des indicateurs efficaces pour améliorer un meilleur suivi de votre budget**

## Programme

- ▶ **La nécessité du contrôle de gestion dans votre établissement**
  - Financement, suivi budgétaire, maîtrise des coûts : intégrer le contexte juridique et les dernières évolutions législatives autour de votre métier et de votre secteur
  - Identifier la place et le rôle du contrôle de gestion au sein de l'établissement
  - Améliorer le suivi financier global de votre établissement
- ▶ **Savoir construire des tableaux de bord et sélectionner des indicateurs pertinents dans votre gestion financière**
  - Déterminer les objectifs précis de votre établissement et mettre en place des tableaux de bord adaptés
  - Mettre en place des indicateurs pertinents pour répondre à vos besoins
  - Comment recueillir les informations pour alimenter utilement vos tableaux de bord
  - Cas pratique : calculer un coût de prise en charge
- ▶ **Optimiser l'exploitation de vos tableaux de bord**
  - Analyser vos tableaux de bord
  - Cas pratique : assurer un suivi des salaires et déterminer les indicateurs pertinents pour la fonction GRH
  - Suivre l'activité de votre établissement avec un tableau de bord : alerter à temps des problèmes de gestion
  - Communiquer autour de vos tableaux de bord
- ▶ **Assurer le suivi et l'utilisation pérenne de vos tableaux de bord en les actualisant**
  - Assurer un suivi efficace de vos finances grâce à un réseau de tableaux de bord performant
  - Comment faire évoluer vos tableaux de bord ?

### Date(s) :

14 septembre 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 280 €

Bénévoles : 130 €

### Public :

Directeurs, contrôleurs de gestion, comptables, responsables financiers

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

▶ **Apports théoriques**

▶ **Cas pratiques**

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenant :

▶ **Luc MAUDUIT**

# MAÎTRISER LES SPÉCIFICITÉS COMPTABLES ET FINANCIÈRES DANS LES ESMS

## Objectifs

Au regard des textes réglementaires (décret du 22 Octobre 2003 modifié, arrêtés du 14 novembre 2003 modifié et suivants), permettre aux participants de pouvoir

- **Comprendre les spécificités de l'instruction comptable M 22, du plan comptable des associations, et du plan de compte adapté aux ESMS**
- **Mesurer les enjeux de celles-ci au regard de la négociation des ressources affectées au fonctionnement et à l'investissement nécessaires au fonctionnement de leurs établissements et services**
- **S'organiser pour répondre à ces obligations différentes et utiliser le tableau de calcul du compte de résultat comme tableau de passage entre deux pratiques comptables : celle qui correspond aux principes comptables généraux, et celle spécifique au secteur**

## Programme

- **Les différents plans de compte**
  - Le plan comptable général
  - Le plan comptable des associations de 1999
  - L'instruction comptable M 22. (public, privé)
- **Les écritures spécifiques**
  - La notion de droits de reprise
  - Les subventions d'investissement et de fonctionnement (lien avec la loi ESS)
  - L'affectation des résultats : du résultat comptable au résultat administratif
  - Les différentes réserves réglementées :
    - Sur cession d'éléments d'actif : les plus-values
    - Les excédents affectés à l'investissement
    - La réserve de trésorerie ou de couverture du BFR
    - Les autres réserves
  - Les fonds dédiés
  - Les provisions
  - Les comptes de liaison : typologie de ces comptes, rôle dans l'analyse financière à mener
- **Les nouveaux traitements, sources de divergences**
  - Les provisions pour congés à payer
  - Les provisions diverses affectées par les autorités de tarification
    - Sur résultat
    - Sur des crédits non pérennes
    - Sur CET
  - Autres comptes ou sources de différences
- **Organiser la comptabilité et la transparence, dans la différence : un pari à relever**
  - Bilan associatif, bilan comptable, bilan d'établissement, compte administratif
  - Le traitement comptable des résultats non repris par les autorités de tarification
    - Dépenses rejetées par l'autorité de tarification (inopposables)
    - Dépenses non prises en compte par l'autorité de tarification (non opposables)

## Recommandations :

Amener dans la mesure du possible ses derniers documents (budget, éléments de procédure contradictoire, etc)

Prévoir son plan de comptes (si possible celui de l'EHESP)

### Date(s) :

18 et 19 décembre 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

2 jours – 14 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 560 €

Bénévoles : 260 €

### Public :

Directeurs, responsables administratifs et financiers, comptables, décideurs

### Pré-requis :

Connaissances comptables

### Méthodes pédagogiques :

■ **Exposés théoriques et petits cas pratiques (environ 40 écritures comptables spécifiques) échanges autour d'un cas concret (fil conducteur)**

■ **Support de vidéo projection remis sur support papier**

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenant :

■ **Luc MAUDUIT**

# L'EPRD : LA NOUVELLE TARIFICATION "À LA RESSOURCE" OU PASSER DU CYCLE BUDGÉTAIRE "TRADITIONNEL" À UN CYCLE BUDGÉTAIRE CONTRACTUALISÉ

(Le programme de la formation sera adapté en fonction de la publication des textes et de leur contenu)

## Objectifs

- ▶ S'approprier les points clés de la réforme de la tarification (lois ASV et Loi de Finance de la SS de 2016), et les impacts sur les financements, mise en œuvre du nouveau décret budgétaire (Septembre 2016) : la contractualisation pluriannuelle
- ▶ Appréhender le contexte et les enjeux de l'EPRD, la tarification à la ressource
- ▶ Comprendre la logique d'élaboration d'un EPRD

## Programme

- ▶ **L'évolution du cadre législatif et réglementaire du Budget prévisionnel**
  - Historique de la contractualisation dans le secteur sanitaire, social et médico-social
  - Impact de la loi ASV du 28 /12/2015 :
    - Passage en CPOM pour les EHPAD en remplacement progressif des Conventions tripartites
    - L'aide à domicile à l'heure du CPOM : SAAD, SSIAD, SPASAD
  - Impact de la loi de financement de la sécurité sociale 2016 pour les ESMS du champ du handicap relevant d'un financement ARS : Passage progressif en CPOM à compter de 2017
  - Impact sur les CPOM en vigueur, ou les CPOM de 2<sup>ème</sup> génération :
    - CPOM et Appel à projet
    - CPOM et réduction de la dotation globale de financement en cas de sous activité
  - Avantages et inconvénients de cette contractualisation
  - Les CPOM volontaires et les CPOM imposés : nuances et impacts sur les formes de négociation
- ▶ **Présentation de l'EPRD**
  - Une inversion de la logique budgétaire ou la tarification à la ressource
  - L'intégration de la logique « financière » dans le financement
  - Section de fonctionnement : le Compte de résultat prévisionnel (CRP)
    - Aménagement de la présentation des groupes fonctionnels
    - L'absence de reprise de résultats dans le cadre
  - La Capacité d'autofinancement (la CAF) ou l'Insuffisance d'autofinancement (l'IAF)
  - Une section d'investissement rénovée et articulée autour de la notion de fonds de roulement (FR, FRI et FRE)
  - Le fonds de roulement : la nouvelle logique de recherche d'équilibre de l'EPRD
  - Articulation de l'ensemble : l'EPRD synthétique
- ▶ **Les documents annexés à l'EPRD**
  - Le plan pluriannuel d'investissement réactualisé
  - L'EPRD pluriannuel ou le PGFPP (Plan global de financement pluri annuel) : intégrer les outils de construction d'une PGFP
  - Bilan financier, batteries de ratios (liens avec les indicateurs de l'ANAP)
- ▶ **Impact sur le calendrier budgétaire**
  - Passer d'une négociation réglementée annuelle à une négociation contractualisée volontaire, voire "imposée"
  - Au dialogue de gestion (ou de performance) instauré par les CPOM
  - A l'absence de négociation par l'EPRD, par opposition expresse des tarifs
  - Nouveau dispositif = nouvelle organisation en matière budgétaire et financière
  - Retombées sur les délibérations des instances statutairement compétentes
  - L'évolution du compte administratif, vers un ERRD

### Date(s) :

30 janvier 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 280 €

Bénévoles : 130 €

### Public :

Directeurs, responsables financiers, trésoriers

### Pré-requis :

Connaissances budgétaires

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Apports théoriques
  - ▶ Présentation par vidéo projection
  - ▶ Etude de cas travaillée au fil de la séance sur un modèle d'EPRD simplifié
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.

### Intervenant :

▶ Luc MAUDUIT

# LE RÉGIME FISCAL ET SOCIAL DES ASSOCIATIONS GÉRANT DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX

## Objectifs

- ▶ Comprendre et maîtriser le régime fiscal et social des associations gérant des établissements sanitaires et médico-sociaux
- ▶ Distinguer les différents régimes et les obligations qui y sont liées

## Programme

- ▶ **Les critères d'appréciation de la non lucrativité**
  - Caractère intéressé ou désintéressé de la gestion
  - Situation de l'organisme au regard de la concurrence
  - La règle des 4P
- ▶ **Particularités liées aux différents impôts**
  - La taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)
  - La taxe sur les salaires
  - L'impôt sur les bénéfices
  - Les impôts directs locaux
  - La franchise des impôts commerciaux
- ▶ **Cœxistence d'activités commerciales et d'activités non commerciales**
  - La sectorisation
  - La filiation
- ▶ **Dons de particuliers et mécénat ouvrant droit à réduction d'impôts : le reçu fiscal**
- ▶ **Spécificités sociales des associations**
  - Le bénévolat
  - Les salariés
  - La mise à disposition de fonctionnaires
  - Le volontariat

### Date(s) :

29 septembre 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 280 €

Bénévoles : 130 €

### Public :

Président, trésorier et administrateurs bénévoles, directeurs, chefs de service, cadres

### Pré-requis :

Connaissances fiscales

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Apports théoriques et pratiques, exemples et études de cas
  - ▶ Echanges entre participants
  - ▶ Possibilité de travailler à partir des documents des participants
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenant :

- ▶ François JUIN

# CONTRAT DE SÉJOUR ET RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

## Objectifs

- ▶ **Maîtriser les droits des résidents pour ensuite adapter le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement aux exigences légales et réglementaires (information, consentement, dossier, respect de la vie privée, liberté d'aller et venir...)**
- ▶ **Articuler le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement avec le projet associatif et le projet d'établissement**

## Programme

- ▶ **L'environnement juridique des EHPAD**
  - Règlement de fonctionnement et contrat de séjour au regard des textes
  - EHPAD et Droit de la Consommation : Commission des Clauses Abusives
  - Articulation avec les autres outils de la Loi 2002-2, le projet d'établissement, le projet de vie
  - Médecin coordonnateur et commission de coordination gériatrique
  - Conditions d'intervention des libéraux
- ▶ **Les droits des résidents**
  - Le droit d'être informé
  - Le droit de consentir aux soins (capacité à consentir, refus de soins du résident, la fin de vie)
  - Le droit d'accès au dossier médical
  - Le droit au respect de la vie privée (secret professionnel, statut de la chambre du résident, ...)
  - La liberté d'aller et venir et l'obligation de sécurité (mesures de contention, gestion des « fugues », ..)
  - La bientraitance (signalements et gestion des situations de maltraitance, maltraitance et responsabilités)
  - La gestion des biens du résident
- ▶ **La méthodologie**
  - Structuration et trame
  - Conditions d'adoption, de révision et de publicité

### Date(s) :

21 novembre 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 280 €

### Public :

Directeurs d'établissements

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ **Apports théoriques**
- ▶ **Dossier du participant : support d'animation, modèles de trames**
- ▶ **Suite possible à la formation : appui de la Conseillère Technique pour la relecture des documents institutionnels (prestation individualisée)**

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

- ▶ **Anne-Cécile FOURRAGE**

# PRATIQUES PROFESSIONNELLES



## L'offre du réseau en région

<ul style="list-style-type: none"> <li>Le secret professionnel et le partage d'informations dans l'intervention sociale et médico-sociale</li> </ul>	<b>13 juin 2017</b>	300 €	<b>p. 53</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>La culture de la bientraitance dans le secteur associatif : des repères à la mise en oeuvre</li> </ul>	<b>2,3 et 9 oct. 2017</b>	840 €	<b>p. 54</b>



## En plus, dans votre Uriopss !

<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement en fin de vie et du deuil</li> </ul>	<b>13,20 et 27 mars 2017</b>	840 €	<b>p. 55</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Impulser une démarche participative avec les personnes en situation de fragilité</li> </ul>	<b>14 mars 2017</b>	280 €	<b>p. 56</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le stress et prévenir l'usure professionnelle</li> </ul>	<b>27 mars 2017</b>	280 €	<b>p. 57</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'alimentation au service du "prendre soin" et de la bientraitance</li> </ul>	<b>20 juin 2017</b>	280 €	<b>NOUVEAU p. 58</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mieux gérer son temps et ses priorités</li> </ul>	<b>9 et 10 oct. 2017</b>	560 €	<b>p. 59</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Articuler la place des parents et des professionnels : les contours juridiques de l'autorité parentale</li> </ul>	<b>17 oct. 2017</b>	280 €	<b>p. 60</b>

TOUTES CES FORMATIONS  
PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES  
EN INTRA

# LE SECRET PROFESSIONNEL ET LE PARTAGE D'INFORMATIONS DANS L'INTERVENTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

## Objectifs

- ▶ **Maitriser les évolutions juridiques récentes et les intégrer dans les outils et les organisations**
- ▶ **Optimiser la qualité des relations entre les professionnels et les usagers et/ou leurs représentants, et s'inscrire dans une approche de prévention des risques**
- ▶ **Identifier les droits d'accès des différents interlocuteurs (personne de confiance, représentant légal, famille et proches...), les représentations et les postures professionnelles relatives au secret professionnel**

## Programme

- ▶ **Secret professionnel et notions voisines**
  - Définition, représentations, enjeux, risques et responsabilités
  - Les professionnels concernés après la loi santé de 2016
- ▶ **Les dérogations au secret professionnel**
  - les facultés ou obligations de parler
  - focus sur les nouvelles modalités de partage d'informations entre professionnels
  - les processus à mettre en œuvre
- ▶ **Les implications pratiques**
  - Concilier droit à l'information et droit au secret au quotidien :
    - Analyser ses pratiques et clarifier les processus et postures professionnelles relatives aux droits d'accès aux informations concernant la personne (droits d'accès au dossier de la personne, réunions et partage d'informations au sein de l'équipe, partage d'informations dans le travail en partenariat ou en réseau...)
  - Clarifier le droit au secret et à l'intimité de la personne vis-à-vis de son entourage (représentant légal, personne de confiance, famille et proches...)

### Date(s) :

13 juin 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 300 €

### Public :

Tout salarié du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ **Apports théoriques et juridiques**
  - ▶ **Echanges et réflexion**
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

- ▶ **Maitre Elodie JEAN**

# LA CULTURE DE LA BIENTRAITANCE DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF : DES REPÈRES À LA MISE EN ŒUVRE

## Objectifs

- ▶ Définir la bientraitance et distinguer bientraitance/maltraitance
- ▶ Identifier les freins et les obstacles à la bientraitance dans les pratiques professionnelles quotidiennes
- ▶ Interroger, évaluer et faire évoluer ses pratiques professionnelles

## Programme

- ▶ **Le concept de bientraitance**
  - Définition de la bientraitance au regard de ses propres pratiques professionnelles
  - Analyse des pratiques à partir de situations vécues au quotidien par des professionnels
- ▶ **De l'éthique aux principes d'action**
  - Une culture du respect de la personne et de son histoire, de sa dignité et de sa singularité
  - Une manière d'être des professionnels au-delà d'une série d'acte
  - Une valorisation de l'expression des usagers
  - Un aller – retour permanent entre penser et agir
  - Une démarche continue d'adaptation à une situation donnée
- ▶ **Les références en matière de bientraitance**
  - La charte des droits et liberté de la personne accueillie : ce que prévoit la loi du 2 janvier 2002-2 portant rénovation de l'action sociale et médico-sociale
  - Les recommandations ANESM
  - Rôle et articulation avec le projet d'établissement et les projets de vie individualisés
- ▶ **Transposition dans la vie quotidienne de l'établissement ou du service**
  - La bientraitance et la prévention des risques comme axe majeur des démarches d'évaluation interne et externe
  - L'évaluation des écarts et la définition d'objectifs d'amélioration :
    - La participation et l'expression des usagers et de leurs proches [CVS...]
    - L'ouverture de l'établissement / service sur son environnement
    - La mobilisation des outils de développement professionnel adaptés aux objectifs [formation, réflexion éthique, groupe d'analyse de pratiques]
    - La formalisation de pratiques collectives et d'outils relatifs à la bientraitance [procédures de repérage et de signalement, définition des pratiques bientraitantes,...]

### Date(s) :

2, 3 et 9 octobre 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

3 jours – 21 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 840 €

Bénévoles : 390 €

### Public :

Toute personne impliquée dans la prévention et la gestion des situations de maltraitance, secteur personnes âgées, handicapées (enfants, adolescents, adultes)

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Echanges interactifs à partir d'expériences des participants
  - ▶ Apports théoriques et boîte à outils
  - ▶ Supports documentaires
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

▶ Véronique HENO

# ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE ET DU DEUIL

## Objectifs

- ▶ Mieux connaître les différents stades du mourir, les besoins psychologiques, sociaux, spirituels de la personne en fin de vie
- ▶ Aborder la relation d'aide nécessaire à tout accompagnement
- ▶ Construire des repères dans sa pratique professionnelle, en accompagnement
- ▶ Trouver la juste distanciation afin de gérer au mieux les émotions
- ▶ Apprendre à se protéger consciemment

## Programme

Présentation des participants et recueil des attentes, des besoins, des questions

- ▶ **Représentation sociale de la mort, du deuil**
  - L'expérience de l'approche de sa propre mort et les besoins des mourants.
  - Définitions des soins palliatifs et les recommandations en fin de vie.
  - La dimension juridique et éthique en fin de vie : La loi Léonetti (Personne de confiance et directives anticipées)
  - Notion de douleur et souffrance.
- ▶ **L'approche globale de la personne et les travaux de Cicely Saunders**
  - La communication avec les personnes en fin de vie
  - Les besoins des personnes en fin de vie : les besoins psychoaffectifs et spirituels, notion d'angoisse, anxiété et dépression
- ▶ **La triangulation : patient/famille/soignant**
  - Relations résidents et soignants : le lien entre professionnels et résidents comme atout pour la prise en charge
  - Présence des familles à la prise en charge des résidents en fin de vie : des liens importants à préserver
- ▶ **Les recommandations pour l'accompagnement de personnes face au deuil**
  - Définition du deuil et les étapes du deuil observées chez les personnes handicapées
  - Les répercussions de la perte d'un être cher et leur perception de la mort
  - Comment annoncer un décès ? Les familles souvent en difficulté et les professionnels embarrassés
  - L'importance des rites funéraires
- ▶ **Un accompagnement au long court...**
  - La juste prise de distance nécessaire pour éviter l'épuisement des soignants et des accompagnants naturels
  - Repérer ses fonctionnements dans la relation de soins : les mécanismes de défense des soignants
  - Vécu des soignants et soutien des équipes (groupe de parole, bénévoles, réseaux...)

### Date(s) :

13, 20 et 27 mars 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

3 jours – 21 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 840 €

### Public :

Salariés du secteur social et médico-social (éducateurs, animateurs, aides-soignants, aides à domicile, cuisiniers, personnels de service)

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Apports théoriques
- ▶ Réflexions personnelles et collectives - Etudes de cas
- ▶ Photo langage
- ▶ Projection documentaire vidéo

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

▶ Véronique HENO

# IMPULSER UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE AVEC LES PERSONNES EN SITUATION DE FRAGILITÉ

## Objectifs

- ▶ Connaître l'environnement politique et réglementaire de la participation
- ▶ Partager les pratiques et les expériences de terrain
- ▶ Déterminer ensemble les facteurs de réussite d'une démarche participative
- ▶ Focus sur deux instances participatives :
  - le Conseil Consultatif Régional des Personnes Accompagnées (CCRPA)
  - le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

## Programme

- ▶ **La participation : qu'est-ce que c'est ?**
  - Qu'entend-on par participation ?
  - Les 4 stades de la participation
  - D'où vient la participation ?
  - Quels enjeux pour la participation ?
  - Les avantages à la participation des usagers
  - Les freins identifiés dans les pratiques
- ▶ **L'environnement politique et réglementaire de la participation**
  - La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale : place des usagers et outils (Charte des droits et libertés, Contrat de séjour, Conseil de la vie sociale...)
  - La participation des personnes en situation d'exclusion aux politiques publiques et l'exemple du Conseil Consultatif Régional des Personnes Accompagnées
- ▶ **La mise en œuvre d'une dynamique participative**
  - L'animateur au service de la diversité individuelle
  - Boîte à outils : expérimentation et échanges autour de pratiques participatives

### Date(s) :

14 mars 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 280 €

Bénévoles : 130 €

### Public :

Directeurs, chefs de services, travailleurs sociaux, bénévoles

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Pédagogie active et participative
- ▶ Apports théoriques
- ▶ Réflexions personnelles et collectives
- ▶ Boîte à outils

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenantes :

- ▶ Isabelle ROBERT
- ▶ Anne Cécile FOURRAGE

# GÉRER LE STRESS ET PRÉVENIR L'USURE PROFESSIONNELLE

## Objectifs

- ▶ Etre accompagné sur des phases difficiles de la vie professionnelle
- ▶ Comprendre ce que l'on vit
- ▶ Acquérir des outils pour gérer les stress
- ▶ Se donner des perspectives pour avancer dans sa fonction, dans sa vie professionnelle

## Programme

- ▶ Exprimer et décrire ce qui est vécu, ressenti
- ▶ Bénéficier d'un éclairage théorique sur :
  - Le stress
  - L'usure professionnelle
- ▶ Mieux connaître son environnement
  - Les particularités du travail en secteur social et médico-social
  - Ses conséquences diverses
- ▶ Mieux se connaître et identifier ses ressources
- ▶ Connaître différentes stratégies et techniques pour gérer le stress ou faire face à une situation professionnelle difficile
- ▶ Identifier les stratégies et techniques les mieux adaptées à sa situation

### Date(s) :

27 mars 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 280 €

### Public :

Tout professionnel

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ▶ Apports généraux
  - ▶ Echanges sur les situations vécues par les participants
  - ▶ Travaux en groupes
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenant :

- ▶ Olivier RABILLOUD

# L'ALIMENTATION AU SERVICE DU "PRENDRE SOIN" ET DE LA BIEN-TRAITANCE

## Objectifs

L'alimentation et le repas constituent un acte quotidien souvent essentiel pour les personnes accueillies dans les établissements sociaux ou médico-sociaux ou accompagnées dans différents services ou à domicile.

La prise en compte de l'alimentation par les professionnels participant de près ou de loin aux repas constitue un levier essentiel de plaisir, de bien-être et de bien-traitance au quotidien.

Afin que l'acte alimentaire devienne un support adapté et valorisé de l'accompagnement, les professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux peuvent acquérir les connaissances et compétences essentielles et les repères nécessaires pour agir au quotidien et faire du repas un moment clé et bienveillant de l'accompagnement.

- ❖ **Connaître les bases de l'alimentation équilibrée et acquérir des connaissances en nutrition**
- ❖ **Comprendre les objectifs nutritionnels du PNNS (Programme National Nutrition Santé)**
- ❖ **Connaître les facteurs qui influencent l'acte alimentaire pour que l'alimentation rime avec plaisir et bien-traitance**
- ❖ **Promouvoir une alimentation équilibrée et source de plaisir dans son activité professionnelle**
- ❖ **A son niveau et selon son activité (éducative, soignante, restauration), faire du repas un moment de plaisir et de soin au service des bénéficiaires**

## Programme

- ❖ **Connaissance des aliments : les groupes d'aliments et leurs intérêts nutritionnels**
- ❖ **Décrypter et comprendre les recommandations nutritionnelles du PNNS**
- ❖ **Les différentes dimensions de l'acte alimentaire : pourquoi mange-t-on ?**
- ❖ **Le repas partie intégrante de l'acte d'accompagnement : conditions et critères pour une alimentation plaisir et équilibre**
- ❖ **Zoom sur les spécificités nutritionnelles des personnes accompagnées par les participants à la formation (enfants, adolescents, personnes âgées, personnes en situation de handicap)**

### Date(s) :

20 juin 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 280 €

### Public :

Salariés du secteur social et médico-social (éducateurs, animateurs, aides-soignants, aides à domicile, cuisiniers, personnels de service)

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ❖ **Apports théoriques suivis d'exercices pratiques et participatifs**
  - ❖ **Echanges d'expériences favorisant l'émergence de solutions pratiques**
  - ❖ **Diaporama - travail en sous-groupe - brainstorming**
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

- ❖ **Delphine CAILLON-LOGER**

# MIEUX GÉRER SON TEMPS ET SES PRIORITÉS

## Objectifs

“La journée à rallonge, l’agenda qui surchauffe, les imprévus qui s’accumulent...”  
Le rappel et le respect de quelques règles simples permettent de se dégager d’une pression parfois excessive et d’arrêter cette course contre le temps...

- ◆ Privilégier les tâches essentielles
- ◆ Gérer les priorités (distinguer l’urgence de l’importance)
- ◆ Appliquer quelques principes d’organisation
- ◆ Mettre en œuvre les bons réflexes pour gagner du temps et être efficace
- ◆ Gérer les situations stressantes

## Programme

- ◆ Analyser la manière dont on gère son temps professionnel
- ◆ Repérer les obstacles personnels à une bonne organisation du travail
- ◆ Connaître les principes de l’organisation du travail
- ◆ Optimiser les modes de communication et outils
  - entretien
  - réunion
  - téléphone
- ◆ Remédier aux activités chronophages
- ◆ Appliquer les règles du jeu de la délégation
- ◆ Gérer efficacement la relation
  - savoir dire non
  - formuler un objectif
- ◆ Développer un plan d’action personnel

### Date(s) :

9 et 10 octobre 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

2 jours – 21 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 560 €

### Public :

Tout professionnel soucieux d’optimiser son temps et de mieux vivre son organisation

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ◆ Apports d’outils pratiques et simples
  - ◆ Echanges de pratiques
- A l’issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

◆ Isabelle ARIAUX

# ARTICULER LA PLACE DES PARENTS ET DES PROFESSIONNELS : LES CONTOURS JURIDIQUES DE L'AUTORITÉ PARENTALE

## Objectifs

L'autorité parentale est l'axe central du droit de la protection de l'enfance pour deux raisons : les parents restent les protecteurs naturels de l'enfant ; la protection -administrative ou judiciaire- s'articule avec la situation familiale de l'enfant et donc avec les titulaires de l'autorité parentale. Cette formation vise, par une approche juridique et sociologique, à mieux identifier la place des parents, de l'enfant et des professionnels afin de mieux concilier les droits de chacun. La formation s'articule autour de trois objectifs :

- ◆ **Connaître le cadre juridique de l'autorité parentale, en articulation avec la recommandation de l'Anesm "l'exercice de l'autorité parentale dans le cadre du placement"**
- ◆ **Mesurer son impact sur les pratiques professionnelles**
- ◆ **Articuler autorité parentale et droits des usagers**

## Programme

- ◆ **Le contenu de l'autorité parentale**
  - Les attributs de l'autorité parentale
  - Un droit-fonction : des droits et des devoirs
  - Le droit parental / les droits des grands-parents
- ◆ **L'exercice de l'autorité parentale**
  - Distinction entre droit et exercice de l'autorité parentale
  - Qui exerce l'autorité parentale?
  - Exercice conjoint et résidence de l'enfant
  - Exercice de l'autorité et placement
- ◆ **Interventions judiciaires sur l'autorité parentale**
  - Modifications de l'autorité parentale
  - Délégation de l'autorité parentale, volontaire/ forcée
  - Retrait de l'autorité parentale
  - Déclaration judiciaire d'abandon
- ◆ **L'autorité parentale au regard du droit des usagers**
  - Contrat de séjour, DIPC
  - Livret d'accueil
  - Conseil de la vie sociale

### Date(s) :

17 octobre 2017

### Lieu :

Nantes

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Tarif adhérents :

Salariés : 280 €

Bénévoles : 130 €

### Public :

Directeurs de structures de protection de l'enfance ou du handicap, chefs de service, travailleurs sociaux

### Pré-requis :

Aucun

### Méthodes pédagogiques :

- ◆ **Apports théoriques**
  - ◆ **Partage d'expériences avec les participants**
  - ◆ **Support pédagogique**
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.*

### Intervenante :

◆ **Amandine ROUFFIAT**

# RÉCAPITULATIF CHRONOLOGIQUE

DATES	INTITULÉS	RUBRIQUES	FORMATEURS	P.
30 janvier 2017	🚩 L'EPRD : la nouvelle tarification "à la ressource" ou passer du cycle budgétaire "traditionnel" à un cycle budgétaire contractualisé	Gestion, comptabilité, tarification	Luc MAUDUIT	49
8 février 2017	🚩 Elaborer le compte administratif : de la procédure à la mise en pratique	Gestion, comptabilité, tarification	Luc MAUDUIT	43
9 février 2017	🟡 Coopération et regroupement	Pilotage et gouvernance associative	Cathy BELLEC	11
2-3 mars 2017	🟢 Maîtriser les fondamentaux en droit social dans le secteur associatif, identifier les principaux pièges et prévenir les risques	Droit social	Florence MOULINIER	24
7 mars 2017	🟡 S'approprier les clés de la responsabilité sociétale et environnementale dans le secteur associatif	Pilotage et gouvernance associative	Jean-Luc POISSON	12
9 mars 2017	🟡 Construire gérer ses relations presse	Pilotage et gouvernance associative	Isabelle RUISSEAU	15
13-20-27 mars 2017	🟢 Accompagnement en fin de vie et du deuil	Pratiques professionnelles	Véronique HENO	55
14 mars 2017	🟢 Impulser une démarche participative avec les personnes en situation de fragilité	Pratiques professionnelles	Isabelle ROBERT Anne-Cécile FOURRAGE	56
21 mars 2017	🟡 Protection de l'enfance : évolution du dispositif suite à la loi du 14 mars 2016	Pilotage et gouvernance associative	Amandine ROUFFIAT	16
21 mars 2017	🟢 Recruter : de la présélection des candidats à l'intégration du salarié	Ressources humaines et management	Séverine SALAFIA	32
24 mars 2017	🟡 Gouvernance associative, pouvoirs et responsabilités	Pilotage et gouvernance associative	Catherine AUDIAS	13
27 mars 2017	🟢 Gérer le stress et prévenir l'usure professionnelle	Pratiques professionnelles	Olivier RABILLOU	57
28-29 mars 2017	🟢 Les instances représentatives du personnel	Droit social	Vincent LEFEVRE Florence MOULINIER	25
30 mars 2017	🟢 Sécuriser et accompagner la rupture du contrat de travail	Droit social	Florence MOULINIER	26
31 mars 2017	🟡 Appels à projet : enjeux et outils pour les associations	Pilotage et gouvernance associative	Amandine ROUFFIAT	17
3 avril 2017 et 29 mai 2017	🟢 Animer les équipes dans un contexte de changement	Ressources humaines et management	Olivier RABILLOU	38
6 avril 2017	🟢 Optimiser la gestion des congés payés et des jours fériés	Droit social	Florence MOULINIER	27
25 avril 2017	🟡 Associations de solidarité : approche des programmes européens	Pilotage et gouvernance associative	Véronique DOR	18
28 avril 2017	🟢 Entretiens annuels, entretiens professionnels	Ressources humaines et management	Séverine SALAFIA	33
4-16 mai et 6 juin 2017	🟢 Actualiser ses techniques de paie	Droit social	Sandrine EPAILLY	28
11 mai 2017	🟢 CDD, temps partiel : un focus indispensable pour une bonne utilisation de ces différentes formes de travail	Droit social	Florence MOULINIER	29
15 mai 2017	🟡 L'évaluation (interne/externe) au cœur de la démarche d'amélioration continue	Pilotage et gouvernance associative	Olivier RABILLOU	19
15 mai 2017	🚩 Le plan pluriannuel de financement : comprendre ses mécanismes pour mieux le construire	Gestion, comptabilité, tarification	Luc MAUDUIT	44
30-31 mai 2017	🟢 Cadre intermédiaire aujourd'hui : prendre sa fonction et se positionner	Ressources humaines et management	Olivier RABILLOU	34
1-2 juin 2017	🟢 Gérer les tensions et conflits au sein d'une équipe de travail	Ressources humaines et management	Vincent LEFEVRE	35
8-9 juin 2017	🟢 L'équipe - Atteindre la cohérence dans le respect des différences	Ressources humaines et management	Christian ROUX	39
13 juin 2017	🟢 Le secret professionnel et le partage d'informations dans l'intervention sociale et médico-sociale	Pratiques professionnelles	Elodie JEAN	53
20 juin 2017	🟢 L'alimentation au service du "prendre soin" et de la bientraitance	Pratiques professionnelles	Delphine CAILLON-LOGER	58
22-23 juin 2017	🚩 Mettre en œuvre l'analyse financière	Gestion, comptabilité, tarification	Luc MAUDUIT	45
26 juin 2017	🚩 Elaborer le budget prévisionnel de son établissement ou de son service	Gestion, comptabilité, tarification	Luc MAUDUIT	46
7 sept. 2017	🟢 Se doter d'outils de pilotage RH pour mieux anticiper les évolutions dans sa structure	Ressources humaines et management	Vincent LEFEVRE	36
14 sept. 2017	🚩 Concevoir les tableaux de bord et indicateurs adaptés à son activité dans le secteur médico-social	Gestion, comptabilité, tarification	Luc MAUDUIT	47
28 sept. 2017	🟡 Protection de l'enfance : évolution du dispositif suite à la loi du 14 mars 2016	Pilotage et gouvernance associative	Amandine ROUFFIAT	16
29 sept. 2017	🚩 Le régime fiscal et social des associations gérant des établissements sanitaires et médico-sociaux	Gestion, comptabilité, tarification	François JUIN	50
2-3-9 oct. 2017	🟢 La culture de la bientraitance dans le secteur associatif : des repères à la mise en oeuvre	Pratiques professionnelles	Véronique HENO	54
9-10 oct. 2017	🟢 Mieux gérer son temps et ses priorités	Pratiques professionnelles	Isabelle ARIAUX	59
12 oct. 2017	🟡 Elaborer sa stratégie associative	Pilotage et gouvernance associative	Cathy BELLEC	14
17 oct. 2017	🟢 Articuler la place des parents et des professionnels : les contours juridiques de l'autorité parentale	Pratiques professionnelles	Amandine ROUFFIAT	60
19 oct. 2017	🟢 La BDES : les obligations de mise en œuvre et de gestion	Ressources humaines et management	Florence MOULINIER Séverine SALAFIA	37
19-20 oct. 2017	🟡 Elaborer un plan de communication	Pilotage et gouvernance associative	Isabelle RUISSEAU	21
7 nov. 2017	🟡 Associations de solidarité : rendre son projet européen éligible	Pilotage et gouvernance associative	Véronique DOR	20
16 nov. 2017	🟢 Politique ressources humaines et implication des cadres	Ressources humaines et management	Catherine AUDIAS	40
21 nov. 2017	🚩 Contrat de séjour et règlement de fonctionnement	Gestion, comptabilité, tarification	Anne-Cécile FOURRAGE	51
23 nov. 2017	🟡 Les politiques de lutte contre les exclusions	Pilotage et gouvernance associative	Isabelle ROBERT	22
24 nov. 2017	🟢 Gestion et aménagement du temps de travail	Droit social	Florence MOULINIER	30
27-28 nov. 2017	🟢 Construire et accompagner une démarche de prévention des risques psycho-sociaux	Ressources humaines et management	Christian ROUX	41
18-19 déc. 2017	🚩 Maîtriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS	Gestion, comptabilité, tarification	Luc MAUDUIT	48

# POUR VENIR À L'URIOPSS PAYS DE LA LOIRE

## ADRESSE

4 RUE ARSÈNE LELOUP - BP 98501  
44185 NANTES CEDEX 4

## ADRESSE

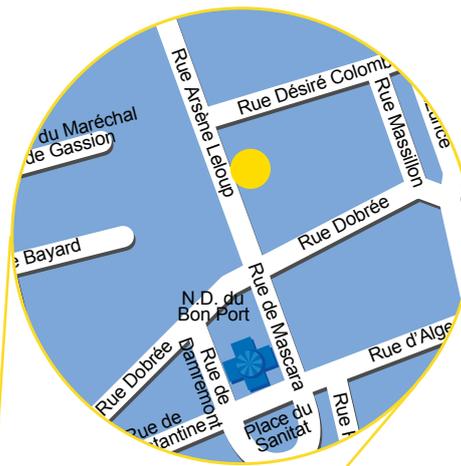
TÉL : 02 51 84 50 10  
02 51 84 50 17  
FAX : 02 51 84 50 11

## WEB

secretariat.dir@uriopss-pdl.asso.fr  
www.uriopss-pdl.asso.fr

## PLAN D'ACCÈS

Tramway  
Ligne 1 - Beaujoire-François Mitterrand - Arrêt Chantiers Navals



# BULLETIN D'INSCRIPTION

## STAGES INTER-ÉTABLISSEMENTS

Numéro de déclaration : 52.44.00691.44 - SIRET : 788 354 199 000 36

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Intitulé du stage \_\_\_\_\_

Dates \_\_\_\_\_ N° d'adhérent \_\_\_\_\_

Nom de la structure \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Télécopie \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Nom et adresse d'envoi de la convention et de la facture (si différents) \_\_\_\_\_

Par quel support avez-vous découvert ce(s) stage(s) ?

Catalogue  Site Internet  Email  Newsletter  Autre (merci de préciser)

## STAGIAIRE(S)

Nom & Prénom du (des) participant(s)	Fonction	Coût	Réglement
Email _____			<b>Bénévoles :</b> ..... x ..... € = ..... €
Email _____			<b>Salariés :</b> ..... x ..... € = ..... €
Email _____			<b>Total : .....</b> €
Email _____			

Nom du responsable \_\_\_\_\_

Signature + cachet \_\_\_\_\_



Document à retourner rempli et signé à Noëlle BOIVIN - **URIOPSS PAYS DE LA LOIRE**  
4 rue Arsène Leloup - BP 98501 - 44185 Nantes cedex 4  
Tél. : 02 51 84 50 10 - Fax : 02 51 84 50 11 - Email : secretariat.dir@uriopss-pdl.asso.fr

**RENSEIGNEMENTS AU 02 51 84 50 17 OU SUR WWW.URIOPSS-PDL.ASSO.FR**

# ORGANISATION GÉNÉRALE DES STAGES

Numéro de déclaration : 52.44.00691.44

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### INSCRIPTION - CONVENTION - PAIEMENT - ANNULATION

- Le coût pédagogique de la formation est indiqué par personne sur chacun des programmes. Le tarif non adhérent est de 430 € TTC par jour et par personne.  
Repas non compris
- La demande d'inscription se fait par écrit à l'aide du bulletin d'inscription à nous adresser dûment complété.
- Une convention indiquant toutes les informations utiles quant à l'organisation du stage sera adressée à chaque structure.
- Le lieu de formation peut être modifié.
- L'inscription sera définitive après le retour de cette convention signée.
- Le règlement sera à effectuer à réception de la facture adressée par l'URIOPSS Pays de la Loire à l'issue de la formation.
- Tout stage commencé est dû.

### ANNULATION

Toute annulation doit nous parvenir par écrit au moins 7 jours avant le début du stage. En cas de non respect de ce délai, le montant intégral du stage est dû. En cas de force majeure (maladie ou autre motif avec justificatifs) un remboursement partiel pourra être envisagé.

Le déroulement effectif d'un stage est soumis à un nombre minimum de participants : l'URIOPSS se réserve le droit d'annuler ou reporter tout stage dont le nombre de participants serait insuffisant.

### INFORMATION PREALABLE AUX STAGIAIRES

Avec l'envoi de la convention, et donc avant l'inscription définitive, sont envoyés à l'établissement, pour le stagiaire, la fiche de la formation avec le programme, les objectifs, les méthodes pédagogiques, les horaires et lieu, les titres et qualités du formateur.

### EVALUATION ET ATTESTATION DE PRESENCE ET DE FORMATION

- Un questionnaire de satisfaction de l'action de formation sera à remplir par le stagiaire et à remettre à l'intervenant en fin de formation.
- Une attestation de présence et de formation, établie au vu de la feuille d'émargement signée par les participants, et mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action, sera adressée à l'employeur pour remise au stagiaire.
- Une copie de cette attestation peut être adressée à l'OPCA avec votre dossier de demande de prise en charge comme justificatif de présence.

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

TÉL 02 51 84 50 17

Noëlle BOIVIN  
secretariat.dir@uriopss-pdl.asso.fr

## INFORMATIONS PRATIQUES

N° de déclaration : 52.44.00691.44

N° de SIRET : 788 354 199 000 36

### Horaires et lieu

Ils sont précisés sur la convention qui vous sera adressée avant le début du stage.

The image shows a form titled 'BULLETIN D'INSCRIPTION' with the following sections:
 

- STAGES INTER-ETABLISSEMENTS** (with a small logo)
- INFORMATIONS ADMINISTRATIVES** (fields for name, address, phone, email, etc.)
- STAGIAIRES** (a table with columns for name, position, date, and signature)
- Motifs de non-présence** (checkboxes for absence reasons)
- Footer with URIOPSS logo and contact information.

Retrouvez notre catalogue et le bulletin d'inscription sur notre site [www.uriopss-pdl.asso.fr](http://www.uriopss-pdl.asso.fr) rubrique "Formations", "Informations pratiques".

# L'URIOPSS, UN MOUVEMENT À FORTE CAPACITÉ DE MOBILISATION !

*L'Union Régionale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux des Pays de la Loire (URIOPSS) regroupe plus de 250 organismes\* gérant plus de 750 établissements et services à but non lucratif couvrant, dans toutes leurs diversités, le champ de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale. Ils mobilisent au service de leurs projets, salariés et bénévoles.*

*Ces organismes agissent dans les domaines de l'enfance et de la famille, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, de la santé, du handicap et des personnes âgées ainsi que de la formation des travailleurs sociaux.*

*\*associations, mutuelles, fondations*

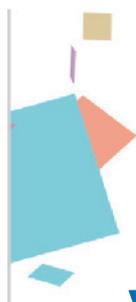


## L'URIOPSS AGIT POUR...

- ◆ **Partager et incarner** des valeurs communes de solidarité, de primauté de la personne, d'engagement bénévole et de non-lucrativité.
- ◆ **Rejoindre un réseau** d'acteurs, riche d'expériences et de savoirs.
- ◆ **Unir ses forces** pour appréhender l'évolution et les enjeux des secteurs.
- ◆ **Soutenir** l'adhésion au mouvement national interfédéral et intersectoriel pour permettre la mise en œuvre du projet du réseau UNIOPSS-URIOPSS.
- ◆ **Participer** à une concertation et une représentation transversale aux secteurs traditionnels de l'action sanitaire et sociale.
- ◆ **Veiller aux intérêts** des personnes fragiles dans la construction des politiques sociales et faire le lien avec les décideurs.
- ◆ **Construire** des propositions et interpeller les pouvoirs publics.
- ◆ **Promouvoir** le modèle de l'économie sociale et solidaire et l'engagement solidaire bénévole et salarié.

## AINSI, LES ORGANISMES PEUVENT...

- ◆ **Donner sens** au principe de solidarité.
- ◆ **Bénéficier** d'accompagnements techniques (gestion, tarification, ressources humaines, vie associative) et juridiques personnalisés.
- ◆ **Participer** aux commissions, animations et groupes de travail pour être informés, développer leurs compétences et leur réseau.
- ◆ **Profiter de tarif adhérents** pour les journées thématiques, les formations inter et intra et accompagnements de leurs projets (évaluation, projet associatif, stratégie,...).
- ◆ **Accéder à l'activité du secteur** (veille des appels à projets, législation, offres d'emplois...) et aux analyses et commentaires diffusés dans les publications du réseau et sur notre site internet.



**URIOPSS PAYS DE LA LOIRE**  
Union Régionale Interfédérale des Organismes  
Privés Sanitaires et Sociaux

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS



4 rue Arsène Leloup - BP 98501 - 44185 Nantes cedex 4  
Tél. 02 51 84 50 10 - Fax : 02 51 84 50 11  
secretariat.dir@uriopss-pdl.asso.fr

[www.uriopss-pdl.asso.fr](http://www.uriopss-pdl.asso.fr)